



Photo correspondant

## MARSEILLE

Diffusion au meeting de François Hollande, le mercredi 14 mars. Pendant une heure, une quinzaine de militants des comités de Marseille du POI ont distribué 700 tracts de l'appel des secrétaires nationaux : « Le traité de Bruxelles ne doit pas être ratifié », et fait signer la pétition. 70 signatures obtenues, 16 Informations ouvrières vendus. Quelques réflexions : « Il faut battre Sarkozy, mais il faudra continuer à se battre pour une politique qui défende les intérêts des ouvriers. – Je soutiens Hollande, mais je sais que ce ne sera pas gagné pour autant. – C'est étonnant, personne ne fait grand bruit sur ce traité. Moi je mesure combien il est dangereux dans tous ses aspects. »

## Détail

Interrogé par le quotidien financier *Les Echos* (19 mars) pour savoir si les élections à venir en Grèce l'inquiétaient, Horst Reichenbach, directeur général de la « Task Force » en Grèce, a répondu par la négative, en expliquant que les partis susceptibles d'être élus soutenaient le plan européen. Ainsi, il n'a pas peur des élections parce qu'il a la garantie que la majorité qui en sortira appliquera les exigences de l'Union européenne. Drôle de conception de la démocratie...

De la même manière, les « recommandations » de l'Union européenne à la France pour l'après-présidentielle indiquent déjà le programme qui devra être appliqué, avant même le vote. La feuille de route serait donc fixée. Le plan grec est une indication de l'avenir que l'Union européenne réserve à tous les pays. Le chef de la « Task Force » en Grèce explique comment, avec ses experts, il contrôle dans le détail le pays. C'est la dictature de la troïka. Il explique par exemple : « Des plans d'action ont été définis avec des Etats membres qui pilotent chacun une réforme en envoyant leurs experts. La France a par exemple pris la tête de l'aide pour la réforme de l'administration centrale, alors que l'Allemagne apporte son expertise aux régions. D'ores et déjà, des auditeurs ont été nommés dans chaque ministère. » La généralisation du nouveau traité européen, ce serait la généralisation du plan grec à l'ensemble des pays d'Europe.

Marguerite LEUWEN

# La question européenne s'invite dans le débat de la présidentielle...

La plus grande discrétion et le plus grand silence médiatique ont entouré d'abord la signature, puis la ratification du traité créant un Fonds monétaire européen (MES) et ensuite la signature, le 2 mars dernier, du traité de Bruxelles (TSCG), dont la ratification est prévue dans les prochains mois. Et voilà que soudain, la question de l'Union européenne devient un sujet immédiatement décisif pour tous.

Marie Stagliano

« **D**epuis le discours de Villepinte, lit-on dans *Le Figaro* daté du 19 mars, celui où il a annoncé sa « passion » de « réconcilier la France du non et la France du oui », Nicolas Sarkozy « a le sentiment d'avoir empoigné le vrai sujet de cette élection présidentielle ». » D'ailleurs, confie Henri Guaino, « l'événement politique récent qui a le plus impressionné Nicolas Sarkozy, c'est le non à l'Europe, au référendum de 2005 ».

Oui, un spectre hante la classe politique française : celui des millions qui ont voté non au traité constitutionnel européen lors du référendum de 2005.

François Hollande est confronté à la même situation. Après un silence gêné, il multiplie les références au futur traité européen. Sur France 2, il déclare, le 14 mars : « Si je suis élu président de la République et s'il y a un nouveau Parlement, eh bien ce nouveau Parlement ne pourra pas ratifier ce traité en l'état. »

Au Cirque d'Hiver, samedi dernier, en présence des responsables sociaux-démocrates européens et du président du Parlement européen, il dénonce « un pacte qui porte le nom de stabilité mais qui peut devenir un pacte d'austérité », ajoutant : « Le traité est signé, il n'est pas ratifié, il y a donc un espace de négociation. »

Posant lui-même la question : « Mais de quelle renégociation s'agit-il ? », il répond : « Il s'agit de mobiliser des financements supplémentaires pour permettre la croissance et l'emploi. »

Ajouter au traité un volet sur la croissance et l'emploi va-t-il permettre de remettre en cause la logique générale du traité ? La réponse est claire : « Il y a aujourd'hui des disciplines à mettre en place partout en Europe. (...) C'est notre tâche, maintenant, de remettre de l'ordre dans les finances publiques en France et en Europe ! »

Et de proposer, s'il est élu, d'inscrire « dans une loi de programmation budgétaire pour cinq ans, le cadre de responsabilité de nos finances publiques conduisant à un équilibre de nos comptes en 2017. »

Un « équilibre des comptes »... mais, tient-il à préciser, « une maîtrise » qui sera faite « graduellement », avec « un partage juste du sacrifice à faire. »

Les plans de licenciements jettent à la rue des milliers et des milliers d'hommes et de femmes, une partie de la population renonce à se soigner faute de moyens, et... dans le même temps, le CAC 40 a grimpé de presque 14 % depuis le début de l'année, au plus haut depuis l'été dernier (*Les Echos*, 19 mars).

Que signifie alors « pas ratifié en l'état » ? « Pas ratifié », c'est l'exigence de toute la population qui refuse de subir le sort de la Grèce.

Ajouter « en l'état », c'est accepter de s'inscrire dans une politique de réduction des déficits publics, c'est accepter la « règle d'or ».

La question est posée. ■

« Si je suis élu président de la République et s'il y a un nouveau Parlement, eh bien ce nouveau Parlement ne pourra pas ratifier ce traité en l'état. »  
F. Hollande

Dans un lycée de la région parisienne  
Les personnels signent en masse contre la ratification de « Super Maastricht »

Lundi 19 mars : dix agents techniques du lycée signent la pétition contre la ratification du traité européen TSCG. « Signe, dit l'un d'entre eux à son collègue, c'est pour empêcher la fermeture des hôpitaux comme ce qu'ils ont fait en fermant le service chirurgical des urgences de nuit sur l'hôpital intercommunal. » Un autre calcule : « 22 % de salaire en moins comme les fonctionnaires grecs, ça nous ferait plus de 200 euros en moins... Déjà qu'on est mal payés ! Il ne faut pas que cela passe. » Plus tard, quatre surveillants signent également : ils étaient en grève il y a quelques semaines pour demander l'ouverture d'un poste supplémentaire. Dans la salle des profs, la pétition continue à être signée (les responsables des principaux syndicats du lycée ont à ce jour signé l'appel du POI, à titre personnel). Un collègue : « J'ai déjà signé une pétition du Front de gauche, mais je veux bien re-signer, si c'est pour grouper toutes les signatures sur le lycée, il faut arrêter avec cette politique. » Un délégué syndical signe, convaincu par la nécessité de bloquer ce traité. Avant l'assemblée générale du jour, qui a décidé dans l'unité des sections syndicales SNES, FO, CGT de s'adresser au ministre pour qu'il retire ses décrets sur l'évaluation et de déposer un préavis de grève pour le 26 mars sur les revendications relatives à la prochaine rentrée, quarante-trois collègues avaient signé la pétition du POI...

# Pour Bruxelles, le programme de l'après-présidentielle est déjà écrit : un nouveau plan de rigueur

Yan Legoff

Il y aura, finalement, dix candidats à l'élection présidentielle (1), validés par le Conseil constitutionnel après le dépôt des parrainages nécessaires. La campagne dite « officielle » commencera le 9 avril. Mais pour l'Union européenne, c'est une formalité. « Bruxelles attend de pied ferme le futur président », titre le journal *Le Monde* (17 mars), ajoutant : « Quel que soit le vainqueur du second tour, la Commission pourrait demander de nouvelles mesures de rigueur. »

Le nouveau traité européen, le « Super Maastricht » n'est même pas encore ratifié. Mais la Commission européenne est déjà en droit d'adresser chaque année des « recommandations » à chaque pays.

Le journal explique : « François Hollande, comme Nicolas Sarkozy s'il est réélu, sera très vite confronté au dispositif de discipline collective mis en place pour tenter de tourner la page de la crise des dettes souveraines. Car à la différence du traité budgétaire, le pacte de stabilité et de croissance, renforcé à l'automne 2011, est bel et bien en place (...). Dès la fin du mois de mai, la Commission devrait dévoiler, pour chaque pays, ses recommandations annuelles sur l'état des comptes publics, et des réformes structurelles engagées. De recommandations qui seraient entérinées lors du Conseil européen de juin. »

## VINGT MILLIARDS DE COUPES BUDGÉTAIRES EN 2012, PUIS EN 2013

Ces recommandations suivront certainement celles de l'an dernier (2), à savoir : vingt milliards de coupes budgétaires en 2012, puis en 2013. « Se conformer à la recommandation d'un effort budgétaire annuel moyen supérieur à 1 % du PIB sur la période 2010-2013 », soit 20 milliards de coupes budgétaires annuelles ou d'impôts supplémentaires.

## Correspondance

### “J'étais présent place de la Bastille ce dimanche 18 mars...”

Chers camarades, j'étais présent place de la Bastille ce dimanche 18 mars. J'y suis allé pour voir... et pour mieux mesurer ce qui s'exprimait dans ce rassemblement auquel on ne pouvait échapper ni à la radio ni à la télévision.

Le nombre était là... J'ai donc défilé pendant près de trois heures dans ce flot ininterrompu d'hommes, de femmes, de jeunes — militants ou non. Je dois à la vérité de dire qu'ils ne se bousculaient pas pour reprendre le mot d'ordre improbable de « Mélenchon président », ou qu'ils ne se torturaient pas pour savoir à quoi peut ressembler une « insurrection citoyenne »... Ils étaient là pour dire leur ras-le-bol, leur volonté d'en finir avec cette politique et avec Sarkozy.

En ce sens, cette manifestation est une des multiples expressions du basculement qui est en train de s'opérer dans ce pays et qui impose son tempo à tous les leaders politiques, et tout particulièrement à ceux qui se réclament du « changement ».

Quoique bien disposé, je dois avouer avoir ressenti de la « frustration » à l'écoute du discours de clôture prononcé par Jean-Luc

Mélenchon. Je ne crois pas qu'elle soit simplement due à ce que les militants du Front de gauche attribueront sans aucun doute à des « préjugés » sectaires. Je l'ai sentie palpable sur une place pourtant acquise à l'orateur.

« Nous faisons le serment, a-t-il dit, que si c'est nous qui sommes appelés à reconstruire la règle du jeu en convoquant la Constituante, plus jamais aucune délégation de souveraineté ne sera concédée sans que le peuple soit consulté par référendum. »

Et si, par extraordinaire, nous n'étions pas immédiatement « appelés à reconstruire la règle du jeu », ne pourrions-nous rien faire ?

Quel que soit le résultat de ces élections ; quel que soit le score des uns et des autres au premier et au second tour ; quelles que soient les conditions dans lesquelles sera remercié le président Sarkozy (ce que nous appelons tous de nos vœux)... n'y aurait-il rien à faire ? Il y a pourtant quelque chose dont nous sommes tous sûrs, c'est que le 6 mai au soir, tout se concentrera sur la question de la « ratification du traité ».

Un lecteur  
d'Informations ouvrières ■

## UNE NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LES RETRAITES

« Poursuivre l'examen de la fiabilité du système de retraite et prendre des mesures supplémentaires si nécessaire. » François Hollande a promis pour sa part d'ouvrir le dossier avec les « partenaires sociaux » dès l'été 2012. Bruxelles, dans un « Livre blanc » publié le mois dernier, estime qu'il faut partout allonger l'âge de la retraite et favoriser le développement des fonds de pension privés.

## LE CDI DANS LA LIGNE DE MIRE

« Réviser certaines dispositions de la législation sur la protection de l'emploi » qui, selon Bruxelles, « reste trop stricte ». « Il résulte de cette situation que les salariés titulaires d'un contrat à durée indéterminée bénéficient d'une relative sécurité », déplore ces « recommandations ».

## NOUVELLES EXONÉRATIONS DE COTISATIONS AU BÉNÉFICE DES PATRONS

« Déplacer la charge fiscale du travail vers l'environnement et la consommation », c'est-à-dire poursuivre les exonérations de cotisations sociales au bénéfice des patrons. Sarkozy a fait voter une loi qui, à partir du 1<sup>er</sup> octobre, exonérerait les patrons de cotisations famille et augmenterait de 1,6 point la TVA payée par les travailleurs. Hollande préfère une augmentation de CSG. ■

(1) Par ordre alphabétique : Nathalie Arthaud (LO), François Bayrou (Modem), Jacques Cheminade (Solidarité et progrès), Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République), François Hollande (PS), Eva Joly (Europe écologie-Les Verts), Marine Le Pen (FN), Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche), Philippe Poutou (NPA) et Nicolas Sarkozy (UMP).

(2) Recommandation du Conseil européen concernant la France du 12 juillet 2011, publiée au *Journal officiel de l'Union européenne* le 20 juillet 2011.

## Un sondage pronostique une “abstention record”

Le Journal du dimanche (18 mars) prévoit dans un sondage « une abstention record » au premier tour de la présidentielle, le 22 avril prochain : 29 %. Ce taux était de 16 % à la présidentielle de 2007 et de 20 % à celle de 2002. En tête : les jeunes (47 % d'intention de s'abstenir) et les ouvriers (35 %). Pour le journal patronal *Les Echos* (16 mars), « les électeurs ne font plus attention aux propositions lancées dans la campagne (...). Les sondages le montrent (...). Le climat de contrainte budgétaire n'incite d'ailleurs pas à y croire. »



Photo correspondant

Des semaines décisives s'annoncent : vous aurez besoin d'Informations ouvrières !

● **22 avril** : 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle.

● **6 mai** : 2<sup>e</sup> tour. Formation du nouveau gouvernement dans la foulée. Dès l'élection passée, le nouveau président devra prendre position : soumettra-t-il, ou non, le traité « Super Maastricht » à ratification ? Une question qui sera posée aussi à tous les députés élus le 17 juin.

● **Courant mai** : la Commission européenne publie ses propositions de recommandations par pays : réduction des déficits, « réformes structurelles »... Ces recommandations s'adresse-

ront au nouveau pouvoir qui sera élu en France, quel qu'il soit.

● **19 et 20 mai** : sommet du G 8. Le nouveau président français y participera, avec Obama, Merkel...

● **10 juin** : 1<sup>er</sup> tour des élections législatives.

● **17 juin** : 2<sup>e</sup> tour.

● **18 et 19 juin** : sommet du G 20.

● **28 et 29 juin** : sommet européen. François Hollande, s'il est élu, a annoncé qu'il y exigerait la « renégociation du traité ».

## ÉDITORIAL

### Le 6 mai au soir

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

La situation mondiale et européenne est à un tournant. Miné par ses propres contradictions, le système capitaliste se décompose et prétend démanteler toutes les conquêtes ouvrières. Toute l'Europe est à l'heure des contre-réformes et de la tentative de détruire la souveraineté des nations et la démocratie. Ce n'est pas le fait des caprices de tel ou tel gouvernant. Cela résulte de la décomposition d'un système confronté partout à la résistance des travailleurs et des peuples.

C'est là le fait fondamental qui conduit les dirigeants de l'Union européenne à tendre leurs forces vers la ratification du traité TSCG afin d'imposer, par-dessus les nations, les gouvernements et les Parlements, la « règle d'or », c'est-à-dire la brutale dictature du capital financier.

La question européenne — que chacun aurait voulu occulter — s'impose au cœur du débat présidentiel.

C'est dans ce contexte que des dizaines de milliers de travailleurs et de jeunes ont participé, ce 18 mars, au rassemblement organisé par le Front de gauche à la Bastille. Pourquoi étaient-ils présents ? Parce qu'ils veulent en finir avec le chômage, la misère, la destruction des droits, les privatisations. En un mot : parce qu'ils veulent chasser cette politique réactionnaire appliquée depuis vingt ans par des gouvernements successifs soumis aux diktats du traité de Maastricht. (Sous une autre forme, il ne faut pas chercher ailleurs les raisons de l'affluence aux meetings de François Hollande et des sondages en sa faveur. C'est un fait : le peuple n'en peut plus et cherche une issue.)

Qu'ont-ils entendu ce 18 mars ? Dans son discours, Mélenchon a évoqué la Commune de Paris et le drapeau rouge, proclamé la nécessité d'une Assemblée constituante, et dénoncé « la pression de la troïka FMI-Commission européenne-Banque centrale européenne » sur les peuples grec, espagnol, portugais et italien. Le mot « traité » ne fut toutefois pas prononcé, la seule allusion étant l'engagement, s'il est élu, à procéder par référendum chaque fois qu'une « délégation de souveraineté » risquera d'être concédée.

(Hollande, lui, multiplie les déclarations sur la nécessité de renégocier le traité TSCG, tandis que son adjoint Cahuzac déclare aux *Echos* qu'en cas de victoire, les dépenses publiques seront réduites de 50 milliards d'euros pour « respecter nos engagements européens ».)

Tous ont une date en tête : le 6 mai.

Ce soir-là, le président élu fera face au traité signé le 2 mars par Sarkozy. Ratifier, ou ne pas ratifier ? Un président issu d'un parti se réclamant des travailleurs et de la démocratie, qui s'engagerait sur la voie de la ratification contredirait le mouvement des élections. Pour mettre en œuvre la dictature de la « règle d'or », il tournerait le dos à la majorité du peuple qui l'a élu.

Réaliser l'unité contre la ratification du traité est donc bien la question clé, celle qui concentre toutes les autres. C'est ce que disent, nombreux, les militants et sympathisants du Parti socialiste et du Front de gauche qui signent l'appel du POI.

Ils savent qu'aucun changement de politique ne peut être mis à l'ordre du jour si l'on accepte la ratification de « Super Maastricht ».

Ainsi se forge l'unité entre ceux qui votent pour tel candidat, ceux qui votent pour tel autre, ceux qui s'abstiennent, l'unité qui rassemble la classe des opprimés et des exploités en une exigence commune : briser le carcan qui prétend s'opposer aux revendications et aspirations de tout un peuple. Et de tous les peuples. ■

Abonnez-vous !

## Le POI en campagne

# “On ne veut pas devenir comme la Grèce !”

Aux portes des écoles, des entreprises, sur les marchés, l'appel du POI pour l'unité pour la non-ratification du traité européen « Super Maastricht » est signé en masse.



Arles, Dole, Amiens



Photos correspondants



L'Ardèche a voté à 60 % contre la Constitution européenne en 2005. Et personne, ici comme ailleurs, n'a oublié. Les comités du POI ont recueilli 190 signatures en trois jours pour la non-ratification du nouveau traité européen, le « Super Maastricht ».

Le 14 mars, dans le nord du département, ils sont 37 ouvriers de l'atelier POC, ex-Inoplast, à signer devant l'entrée de l'usine, à Saint-Désirat, en une demi-heure ; 31 autres le feront le lendemain. Le samedi 17, sur le marché, 43 nouvelles signatures, dont celles de militants du PS et du Parti de gauche. « A noter, ajoute notre correspondant, que le député-maire, qui était l'un des rares députés PS à avoir voté contre le Mécanisme européen de stabilité, nous a précisé que, même s'il n'avait pas la même analyse que nous, il était contre la ratification de ce nouveau traité ».

Dans le Doubs, le 17 mars, dans le centre ville de Besançon, 62 signatures sont recueillies, dont celles de quatre adhérents du Parti de gauche. Les stands électoraux voisins sont déserts, rapportent notre correspondant, mais « il y a queue à notre petite table. Les passants, nos concitoyens, veulent savoir ; ils veulent des explications. On leur donne les nôtres et ils signent. » Dix-neuf exemplaires d'Informations ouvrières sont vendus, plus 25 suppléments spéciaux sur le traité.

Dans la Somme, 105 signatures, dont 15, devant l'usine Whirlpool, dont « un syndicaliste qui est disponible pour diffuser avec nous la prochaine fois ». A Amiens, pas besoin de se perdre en explication dans les diffusions : en entendant « contre l'Union européenne », les travailleurs s'arrêtent et signent.

« Donnez-moi la pétition ! Plusieurs feuilles ! Et de quoi vous joindre : je fais signer dans mon HLM et je vous rends tout ça samedi prochain. Vous serez bien là ? » Ce signataire, un des nombreux maillons d'une chaîne en train de se former, c'est l'un des cinquante qui, sur le marché d'Arles, ont pris position, le 17 mars, pour que le nouveau traité ne soit pas ratifié. Et notre correspondant d'ajouter : « La semaine dernière, nous avons obtenu les signatures de tous les militants présents du Front de gauche... Le supplément spécial d'Informations ouvrières,

que nous avons à peine eu le temps de parcourir, est parfaitement adapté : nous en avons vendu 17. »

« On ne veut pas devenir comme la Grèce ! » Cette exclamation d'une mère de famille, devant l'école maternelle des Doves à Bordeaux, où 22 signatures ont été recueillies le 16 mars, revient souvent dans les comptes rendus qui nous parviennent. ■

## LA CAMPAGNE

## POUR LA NON-RATIFICATION

## DU NOUVEAU TRAITÉ EUROPÉEN

## 13 208 premières signatures

Ain : 116 ; Aisne : 56 ; Allier : 87 ; Alpes-de-Haute-Provence : 165 ; Alpes-Maritimes : 73 ; Ardèche : 242 ; Ariège : 46 ; Aude : 50 ; Bouches-du-Rhône : 488 ; Charente-Maritime : 175 ; Côte-d'Or : 240 ; Côtes-d'Armor : 150 ; Doubs : 90 ; Drôme : 21 ; Eure-et-Loir : 242 ; Finistère : 129 ; Haute-Garonne : 170 ; Gers : 80 ; Gironde : 204 ; Hérault : 191 ; Ile-et-Vilaine : 290 ; Indre-et-Loire : 286 ; Isère : 140 ; Jura : 138 ; Landes : 73 ; Loire : 173 ; Haute-Loire : 120 ; Loire-Atlantique : 128 ; Loiret : 40 ; Lot : 32 ; Lot-et-Garonne : 15 ; Maine-et-Loire : 160 ; Manche : 13 ; Meurthe-et-Moselle : 186 ; Moselle : 475 ; Nord : 62 ; Oise : 180 ; Pas-de-Calais : 74 ; Puy-de-Dôme : 41 ; Pyrénées-Atlantiques : 74 ; Pyrénées-Orientales : 75 ; Bas-Rhin : 110 ; Rhône : 390 ; Saône-et-Loire : 86 ; Sarthe : 89 ; Savoie : 292 ; Haute-Savoie : 220 ; Seine-Maritime : 233 ; Deux-Sèvres : 77 ; Somme : 105 ; Tarn : 32 ; Var : 130 ; Vaucluse : 112 ; Vienne : 48 ; Haute-Vienne : 52 ; Vosges : 31 ; Yonne : 137 ; Paris : 1 246 ; Seine-et-Marne : 258 ; Yvelines : 223 ; Essonne : 468 ; Hauts-de-Seine : 451 ; Seine-Saint-Denis : 1 534 ; Val-de-Marne : 423 ; Val-d'Oise : 492.

## L'Union européenne dans ses œuvres

## D'où vient le “manifeste pour un pacte social pour 2012” ? Le sommet social tripartite de l'Union européenne du 1<sup>er</sup> mars

Informations ouvrières de la semaine dernière avait alerté ses lecteurs sur un « manifeste pour un pacte social 2012 » lancé les 10 et 11 mars notamment par la CFDT, l'UNSA, la Mutualité française, et Confrontations Europe. D'où vient-il ? Voici quelques éléments de réponse.

Daniel Shapira

Rappelons que ce manifeste se concluait ainsi : « Pour dégager les consensus nécessaires, nous voulons qu'aux côtés de la démocratie politique, ceux qui font vivre la démocratie civile et sociale soient associés à l'élaboration des lois qui nous gouvernent. » Mais d'où vient ce « manifeste pour un pacte social » ? Au matin du sommet européen des 1<sup>er</sup> et 2 mars, qui a notamment procédé à la signature du TSCG (le nouveau traité européen instaurant la règle d'or), il y a eu, comme à chaque fois, un sommet social tripartite européen composé des institutions européennes, de la Confédération européenne des syndicats (CES) et des trois organisations patronales européennes. A l'issue de ce sommet social tripartite, Herman Van Rompuy, le président du Conseil européen, l'a résumé ainsi : « Aujourd'hui plus que jamais, le dialogue social a un rôle important à jouer (...). Il nous faut mettre pleinement en œuvre les outils de la nouvelle gouvernance économique de l'Union européenne. Au niveau de l'Union européenne, les réunions régulières du sommet social tripartite, comme celle que nous venons d'avoir, constituent un cadre utile et propice à l'échange de vues entre les institutions européennes et les partenaires sociaux. »

Ce rappel général étant fait, Van Rompuy est entré plus avant dans l'actualité : « Nous mettons tout en œuvre pour stimuler la croissance et l'emploi à court et à plus long terme. Cela reste notre objectif prioritaire. Il nous faut donc des finances publiques viables et des réformes structurelles afin d'accroître la productivité et l'investissement. C'est un préalable à la croissance et à l'emploi. »

Le mot « préalable » résume tout : le baratin sur la croissance et l'emploi est subordonné à ce que Van Rompuy appelle plus loin « l'assainissement budgétaire ».

Tous les discours sur la croissance et l'emploi associant patronat européen et CES ne visent qu'à habiller l'accompagnement des programmes meurtriers de la troïka contre tous les peuples.

Van Rompuy résume lui-même le sommet tripartite : « Les partenaires sociaux ont présenté leur programme de travail pour les prochaines années. Celui-ci se concentre sur huit domaines, dont l'emploi des jeunes, l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que la gouvernance économique et sociale de l'Union européenne. »

Citons ici quelques passages de ce programme de travail commun à la CES et au patronat européen :

« 7 – Mettre les organisations sociales partenaires en capacité d'agir »

Le dialogue social, pour aboutir à des résultats positifs, implique des organisations sociales partenaires fortes. Nous avons d'ores et déjà par le passé conduit avec succès un projet d'aide aux partenaires sociaux d'Europe centrale et de l'Est. Dans certains Etats membres, il faut accentuer ces efforts. Nous allons faire un bilan et établir des recommandations pour optimiser la façon dont le Fonds social européen pourrait y contribuer. (...)

« 8 – La gouvernance sociale et économique de l'Union européenne »

La gouvernance économique de l'Union européenne touche aux compétences des partenaires sociaux, en particulier sur des questions comme les salaires, les retraites et les coûts du travail, qui sont au cœur des systèmes de relations industrielles des Etats membres. Par conséquent, nous allons lancer une réflexion dans le cadre de la commission de dialogue social dans le but de définir une vision partagée des conséquences qu'aura le débat en cours sur la gouvernance économique européenne sur le dialogue social tant au niveau de l'Union européenne qu'aux niveaux nationaux, dans l'optique d'établir de possibles recommandations aux niveaux concernés. »

(CES – Business Europe, CEEP services publics UEAPME - Programme de travail pour les partenaires sociaux européens 2012-2014.)

Ces passages se passent de commentaires... Van Rompuy conclut son intervention sur le bilan du sommet social tripartite par cette phrase qui en donne tout l'enjeu : « Si l'on veut que les mesures d'ajustement soient efficaces, il faut associer à un stade précoce tous les acteurs concernés, en particulier les partenaires sociaux. »

« Associer à un stade précoce » les organisations syndicales ? C'est le but du sommet social tripartite avec la place qu'y occupe la CES.

C'est l'objectif du manifeste pour un pacte social 2012 de la CFDT et de ses compères. ■

Le mot « préalable » résume tout : le baratin sur la croissance et l'emploi est subordonné à ce que Van Rompuy appelle plus loin « l'assainissement budgétaire ».

Tous les discours sur la croissance et l'emploi associant patronat européen et CES ne visent qu'à habiller l'accompagnement des programmes meurtriers de la troïka contre tous les peuples.

Van Rompuy résume lui-même le sommet tripartite : « Les partenaires sociaux ont présenté leur programme de travail pour les prochaines années. Celui-ci se concentre sur huit domaines, dont l'emploi des jeunes, l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que la gouvernance économique et sociale de l'Union européenne. »

**Le supplément spécial sur le traité européen TSCG (“Super Maastricht”) est disponible auprès des adhérents du POI. Prix : 50 centimes**

Interview

Moirans (Isère)

**Grève des facteurs**  
**“On nous parle sans cesse de rentabilité, mais depuis quand un service public doit-il être rentable ?”**

Suite à l'annonce par La Poste de la réorganisation du courrier à Moirans, les facteurs se sont mis en grève avec leurs syndicats CGT, FO et SUD.

**Quelles sont vos revendications ?**

Avant, nous travaillions trente-huit heures dix par semaine, avec deux jours de RTT toutes les quatre semaines. Aujourd'hui, on nous demande de travailler trente-sept heures trois, mais avec un seul jour de RTT toutes les trois semaines. Conséquence : nous avons encore moins de temps pour faire nos tournées alors que nous avons déjà beaucoup de mal à les boucler.

**Comme usagers, nous avons remarqué que le courrier n'était plus distribué à la même heure chaque jour. Comment l'expliquez-vous ?**

Des postes ont été supprimés, on rallonge nos tournées et en plus, nous devons faire la tournée des facteurs absents car il manque des remplaçants. Quant aux heures supplémentaires, nous rencontrons les pires difficultés pour nous les faire payer. Tout cela se répercute sur les usagers, et le courrier est parfois distribué avec deux jours de retard.

**Etes-vous en grève illimitée ?**

Non, aujourd'hui seulement. Après, nous verrons comment tourne la discussion avec La Poste. L'intersyndicale (CGT, FO, SUD) fonctionne bien.

**Comment La Poste justifie-t-elle cette réorganisation ?**

La direction de La Poste joue sur la baisse du courrier qui, selon elle, atteindrait 6 %. Or nous avons mesuré nous-mêmes la baisse à 3 %. Pour les communes que nous desservons, nous comptabilisons 12 % d'augmentation des colis, mais la direction n'en compte que 4,7 % !

**Comment évoluent vos conditions de travail ?**

Nous sommes régulièrement chronométrés et un temps de base est compté pour chaque tâche, tant pour un recommandé que pour un paquet, etc. Quand j'ai commencé, c'était un vrai service public. Aujourd'hui, la direction mise tout sur le raccordement postal, c'est-à-dire le regroupement des boîtes aux lettres sur des panneaux (fin des boîtes individuelles). Le lien social avec l'utilisateur tend à disparaître alors qu'il est essentiel. Par exemple, avant, surtout chez les commerçants, on prenait le courrier à poster. C'était un service que l'on rendait gratuitement. Eh bien maintenant, il est devenu payant. Cela s'appelle la « collecte primo ». Si l'on accepte de poster une lettre, on est sanctionné.

**Comment expliquez-vous cette dégradation du service et des conditions de travail ?**

C'est la privatisation qui impose sa logique. On nous parle sans cesse de rentabilité, mais depuis quand un service public doit-il être rentable ? Avec la séparation absolue qu'ils ont créée entre l'enseigne (le bureau de poste), rentable grâce à la Banque postale, et le service courrier qui n'est pas « rentable », on voit se profiler le même scénario que ce qui s'est produit avec la privatisation de France Télécom.

**Qu'en est-il de votre statut de fonctionnaire ?**

Depuis 2000, La Poste n'embauche plus de fonctionnaires. La moitié de l'effectif est maintenant embauchée comme contractuels de droit privé (CDD ou CDI) qui ne seront jamais titularisés. Les fonctionnaires sont devenus un obstacle à la privatisation en cours. ■

Sarthe

**Quatre syndicats départementaux de La Poste appellent à la grève illimitée pour la satisfaction des revendications**

Les deux drames survenus récemment à La Poste en Bretagne ont accentué une situation de tension où les restructurations, la répression, le refus d'augmenter les salaires sont ressentis comme de plus en plus inacceptables par les salariés.

Le 12 mars, à l'appel des syndicats FO et CGT, la moitié des salariés des six centres de distribution de La Poste de la Sarthe (Coulaines, Mamers, Beaumont, Fresnay, Saint-Paterne et Sainte-Jamme) engageaient une grève contre la dégradation de leurs conditions de travail et du service rendu à la population, pour l'embauche de personnels, le paiement des heures supplémentaires et le remplacement des congés maladie...

Alors que le lendemain un piquet de grève était installé à la sortie du centre de tri départemental, au Mans, la direction de La Poste assignait sept postiers au tribunal, dont le secrétaire départemental CGT.

C'est dans ces conditions que quatre syndicats départementaux de La Poste, CGT, FO, CFTD et SUD, ont appelé l'ensemble des salariés à la grève à compter du 20 mars pour l'ouverture de négociations sur les revendications.

Dans un communiqué, le comité départemental de la Sarthe du POI, qui apporte son soutien aux facteurs en grève avec leurs syn-



Les postiers du Mans ont manifesté le 20 mars devant la préfecture.

dicats, souligne : « Cette situation est la conséquence des décisions politiques de faire de La Poste une société anonyme dans le cadre de "l'Europe postale" initiée en 1990 au nom de la concurrence libre et non faussée imposée par l'Union européenne. Pour les travailleurs de La Poste, l'ouverture à la concurrence, c'est :

— La détérioration générale des conditions de travail avec les suppressions de postes, le non-recrutement de CDD corvéables à merci. Pour les citoyens, l'ouverture à la concurrence, c'est :

— La disparition des bureaux de poste transformés en "points-poste",  
 — l'augmentation du prix du timbre et une baisse de la régularité de la distribution du courrier. Le Parti ouvrier indépendant considère que seuls :

— le retour au monopole public de La Poste,

— l'abrogation de la loi de privatisation,

— l'abrogation des directives postales européennes, permettront d'organiser un véritable service public de La Poste, respectueux des conditions de travail des salariés de La Poste et des usagers du service public.

Ce combat rejoint celui engagé par le Parti ouvrier indépendant pour la non-ratification du traité de Bruxelles Super Maastricht qui s'en prendra à toutes les conquêtes sociales au nom du remboursement de la "dette".

Le POI s'élève contre l'assignation des postiers au tribunal par la direction de La Poste.

Arrêt de toutes les poursuites judiciaires !

Liberté de négocier, liberté de revendiquer ! ■

Education nationale

**Le ministre croit-il pouvoir effacer l'exigence de retrait du projet de réforme sur l'évaluation ?**



Quatre cents professeurs des écoles du Val-de-Marne rassemblés au ministère le 15 mars.

Malgré le rejet massif par les enseignants et leurs syndicats du projet sur l'évaluation, le ministre de l'Education nationale, Luc Chatel, est passé en force en le mettant à l'ordre du jour du comité technique ministériel (CTM) du 15 mars.

Depuis des mois, par la grève et la manifestation, par des milliers de motions, pétitions, rassemblements, les enseignants avec leurs sections syndicales ont exprimé leur rejet unanime de cette « réforme ». C'est d'ailleurs ce qui a amené les organisations syndicales FSU, FNEC FP-FO, SUD Education, CGT et UNSA à

réaffirmer dans une déclaration commune à l'ouverture du CTM leur exigence d'abandon de ce point de l'ordre du jour et de retrait du projet.

**« Chatel, Chatel, ça suffit ! Annulation de toutes les fermetures ! Retrait, retrait de ton décret ! »**

Elles ont également demandé en commun le rétablissement des 14 000 postes supprimés à la rentrée 2012. N'est-ce pas ce qui a également amené la CFDT, après avoir présenté « des amendements » et exprimé son accord avec le discours ministériel, à se

rallier au vote contre le projet ? Au même moment, la mobilisation se poursuit dans les départements et les communes.

C'est ainsi que le jour même du CTM, à l'appel de leurs syndicats SNUDI-FO, SNUipp-FSU, UNSA, CGT et SUD, quatre cents professeurs des écoles du Val-de-Marne étaient rassemblés au ministère. « Chatel, Chatel, ça suffit ! Annulation de toutes les fermetures ! Retrait, retrait de ton décret ! » C'est le mot d'ordre lancé et repris par tous.

En refusant de recevoir une délégation, le ministre croit-il pouvoir effacer les revendications et la volonté de les voir aboutir ? ■

**Une question au cœur de la situation**

Laurence Fayard

Poste, Sécurité sociale, Grand Lyon, etc. De toutes parts, les travailleurs se saisissent de leurs organisations pour faire aboutir leurs revendications par la grève et les manifestations. C'est là l'expression du rejet de la politique d'austérité dictée par l'Union européenne, de l'aspiration grandissante à rompre avec cette politique. Dans un éditorial du Monde (18-19 mars), Michel Noblecourt note « un vrai clivage dans la campagne (électorale — NDLR) entre la démocratie référendaire de M. Sarkozy et la démocratie sociale de M. Hollande ».

Il indique que le candidat Sarkozy s'est engagé à recourir au référendum sur les « réformes » « quand des blocages seront avérés » avec les organisations syndicales. Sarkozy a en effet fustigé à Marseille « les corps intermédiaires qui n'aiment rien tant que l'immobilisme ». Ce qu'il déplore, c'est de ne pas avoir réussi à aller assez loin dans l'association des organisations syndicales à la mise en œuvre des « réformes », du fait de la résistance de la classe ouvrière.

Cette question est cruciale au moment où la ratification ou non du traité européen est directement à l'ordre du jour après les élections.

Noblecourt, dans Le Monde, ne dissimule pas sa préférence pour « la démocratie sociale » de Hollande.

Rappelant que le candidat du PS — qui va de nouveau recevoir les syndicats — voudrait inscrire dans la Constitution le principe de « coproduction » des lois entre l'Etat et les « partenaires sociaux », il se félicite que cette « idée de constitutionnalisation du dialogue social est bien accueillie par la plupart des syndicats, mais aussi par le patronat ».

Et de citer le « manifeste pour un pacte social » signé par la CFDT et l'UNSA avec neuf associations qui revendiquent d'être associées « à l'élaboration des lois qui nous gouvernent » (voir en page 4).

Aucun rapport entre la « constitutionnalisation du dialogue social » et la constitutionnalisation de la « règle d'or » inscrite dans le traité européen visant notamment à interdire aux syndicats de revendiquer ? La préservation de l'indépendance du mouvement ouvrier est bien, plus que jamais, la question clé au cœur de toute la situation.

## En bref

## Les inspecteurs du permis de conduire ont repris la grève illimitée

Le 21 octobre 2011, après une semaine de grève massivement suivie, le SNICA-FO, syndicat majoritaire chez les inspecteurs et délégués du permis de conduire et de la sécurité routière, suspendait le mouvement. L'accord de sortie de grève, signé par le représentant des ministres de l'Écologie et de l'Intérieur, prévoyait la mise en œuvre des engagements au plus tard au 31 mars. Mais il n'y a pas eu d'avancée sur la principale revendication. « *Le niveau de revalorisation de la grille de rémunération proposé est toujours aussi loin des engagements et des attentes des agents !* », indique un communiqué du syndicat du 16 mars appelant à reprendre la grève à compter du 19 mars. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

## POLITIQUE

## Consensus pour la création d'un conseil unique d'Alsace

François Hollande, candidat PS à l'élection présidentielle, a évoqué la création d'un conseil unique d'Alsace : « *Je fais confiance aux élus, ils ont engagé cette procédure (...)* », précisant que s'il est élu à la présidence de la République, « *l'Etat accompagnera la volonté des Alsaciens* ». « *L'alternance n'empêchera pas de travailler sur ce projet. Mais elle demandera encore plus que le projet final soit consensuel et recueille l'assentiment de toutes les sensibilités politiques* », a prévenu Antoine Homé, porte-parole des élus PS et démocrates au conseil régional. Pour sa part, le ministre chargé des Collectivités territoriales et président du conseil régional d'Alsace, Philippe Richert, s'est « *félicité de cette prise de position de François Hollande* ».

## ÉTATS-UNIS

## Le président du Sénat français rassure les élus américains sur Hollande



Photo AFP

Le président PS du Sénat français, Jean-Pierre Bel, était le 14 mars au Capitole, à Washington, pour rassurer les élus démocrates John Kerry et Richard Durbin ainsi que le républicain John McCain sur les effets d'une éventuelle alternance en France, si François Hollande est élu à la présidentielle à la veille de rendez-vous internationaux comme le G 8 en mai prochain à Camp David (Etats-Unis). « *J'ai expliqué qui était François Hollande, et sa proximité connue avec Jacques Delors sur la construction européenne* », a-t-il indiqué. « *La position française, quel que soit le nouveau président, est prévisible, c'est ça qui les intéresse (les Américains)* », a déclaré Jean-Pierre Bel.

## Grève des éboueurs de la communauté urbaine de Lyon

## Le président Collomb doit cesser les atteintes au droit de grève et répondre favorablement aux revendications

## Correspondant

**Le président de la communauté urbaine de Lyon, Gérard Collomb, a décidé de recourir à des entreprises privées pour la collecte des ordures ménagères sur les rondes de Lyon et de Villeurbanne. Le recours aux intérimaires sur les sites de Lyon-Gerland et Villeurbanne-Kruger est également de plus en plus massif. Dans cette situation, les personnels, avec l'ensemble de leurs syndicats (CGT, CFTC, FO, CFDT, UNSA, UGICT-CGT), décidaient de bloquer le dépôt de Villeurbanne le 14 mars et celui de Gerland le 15 mars.**

**D**epuis le 15 mars, aucun camion n'est sorti des deux dépôts. Les directeurs de la Propreté et de la Collecte sont sur les sites dès 5 h 30 du matin avec des huissiers ! Dès le 13 mars, des prises de position en soutien sont communiquées. Elles émanent de la fédération FO des ser-

vices publics et de santé, de l'union départementale Force ouvrière du Rhône, de la fédération CGT des services publics, du syndicat FO des Hospices civils de Lyon (dont le président est aussi Gérard Collomb), du syndicat CGT de la chimie-couloir de Saint-Fons, du syndicat CGT de la Ville de Lyon... Des prises de position communes des unions locales FO et CGT de Villeurbanne et des professeurs du premier degré FO et CGT Education sont également adressées.

## SEPT SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE SYNDICAT POURSUIVIS

Le 16 mars, l'intersyndicale est reçue à 9 heures par la direction générale et la direction de la Propreté. Elle n'apporte rien de nouveau, le président reste sur ses positions et ne veut pas revenir sur la privatisation à Lyon et Villeurbanne. Les syndicats unanimes maintiennent les revendications et quittent la réunion à 10 heures. A 11 h 45, ce même jour, les sept secrétaires généraux de syndicats reçoivent

par voie d'huissier une assignation en référé d'heure à heure pour « *entrave à la liberté du travail* » et doivent comparaître devant le tribunal de grande instance de Lyon, le 19 mars à 18 heures.

Le 17 mars, les dépôts de Gerland et de Villeurbanne sont toujours bloqués, les personnels — éboueurs, conducteurs et aussi des agents de maîtrise — poursuivent la grève. Nombreux sont les militants qui estiment qu'il est maintenant du rôle des unions départementales syndicales d'intervenir dans l'unité auprès de Gérard Collomb pour qu'il cesse ses atteintes au droit de grève et réponde favorablement aux revendications. Sur son propre plan, et dans le respect de l'indépendance réciproque des partis et des syndicats, le comité du Rhône du POI s'est adressé à la population pour soutenir la revendication des éboueurs de maintien des rondes en régie publique à Lyon et Villeurbanne et a engagé une campagne de signatures.

## LE POI SOUTIENT LES ÉBOUEURS

Il s'est également adressé à tous les partis se réclamant de la classe ouvrière pour leur proposer d'interpeller en commun Gérard Collomb. Des contacts ont été pris avec le Front de gauche. Une délégation du POI s'est rendue à la fédération du PS de Lyon au moment où cette dernière organisait, le 17 mars, une expression publique en soutien au candidat Hollande. Elle a demandé qu'elle intervienne auprès de Collomb. Nous sommes dans l'attente des réponses qui seront apportées à ces propositions d'unité. Il y a urgence. ■

## DERNIÈRE MINUTE

L'unité réalisée dans la grève sur des revendications claires a commencé à payer. Gérard Collomb a dû commencer à reculer en retirant les assignations à comparaître au tribunal qu'il avait lancé le 17 mars à l'encontre des secrétaires généraux des syndicats du Grand Lyon.

Photos correspondant



Lyon, le 15 mars : "Éboueurs-chauffeurs en grève !"

## COMITÉ DU RHÔNE DU POI

## Lettre aux fédérations du Rhône des partis PS, PCF, PG, Europe Ecologie-Les Verts, NPA, LO, GU (extraits)

« L'escalade dangereuse engagée par le président du Grand Lyon bafouant la liberté syndicale et le droit de grève doit cesser. Il en va des règles les plus élémentaires de la démocratie. Aussi, nous vous proposons de nous adresser en commun à M. le président du Grand Lyon. La trame de cette interpellation pourrait être la suivante : « *Les fédérations du Rhône ... s'adressent à vous (...)* Nous venons d'apprendre que les secrétaires généraux de tous les syndicats du Grand Lyon viennent d'être assignés par vous ce matin à comparaître au tribunal.

Cette escalade dans laquelle vous vous êtes engagé met gravement en cause le droit de grève et les libertés syndicales (...). Nous vous demandons de :  
– retirer immédiatement assignations, menaces, sanctions contre les syndicats et les agents du Grand Lyon,  
– d'arrêter le processus de privatisation de la collecte des ordures ménagères sur Lyon et Villeurbanne et de maintenir en régie publique les tournées actuelles,  
– rétablir des négociations sur les revendications des personnels. »  
Bien entendu, ce projet est soumis à la discussion. »

## Grève du personnel du contrôle médical et du service social de la Cramif

## "Halte aux regroupements et aux fermetures de sites"

## Correspondant

**Le 8 mars 2012, le personnel du contrôle médical et du service social de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France (Cramif) était en grève.**

**L**e travail des personnels du contrôle médical consiste à permettre aux assurés sociaux de percevoir leurs prestations sur critère médical (attribution du 100 %, accord pour les arrêts de travail...). Le travail des personnels du service social consiste à permettre aux assurés sociaux de récupérer leurs droits. Ils étaient, les uns et les autres, jusqu'au début des années 1990, attachés aux centres de paiement pour être au plus près des assurés. Il y avait quatre cent cinquante sites pour le contrôle médical. De restructurations en restructurations organisées par les gouvernements qui se sont succédé entre 1995 et aujourd'hui, les centres de Sécurité sociale ferment. Les personnels du contrôle médical et du service social sont délocalisés. Il en reste, pour le contrôle médical... quarante-neuf ! En décembre 2011, après le personnel du contrôle médical de Thiais, puis celui de Cachan (Val-de-Marne), le personnel de l'échelon du contrôle médical du Val-d'Oise a écrit à la

Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) pour dire : « *Nous resterons à Argenteuil (...). Notre décision est ferme. Nous avons déjà très mal vécu notre précédent regroupement. Nous ne voulons pas revivre une telle situation.* »

Cette exigence, reprise par les personnels du service social qui connaissent les mêmes problèmes, a été adoptée par les syndicats CGT, UGICT-CGT, FO et CFDT de la caisse régionale qui ont appelé ensemble à la grève et à aller à la CNAM le 8 mars pour dire : « *Halte aux regroupements et aux fermetures de sites. Non à la destruction des missions de nos services.* »

## DES DÉLÉGUÉS MANDATÉS

Selon le compte rendu établi par les syndicats, « *la grève a été puissante, cinq cents grévistes* » dont cent dix sont allés à la CNAM où « *une délégation d'une trentaine de personnes comprenant les représentants des syndicats CGT, CFDT, FO et UGICT-CGT, des employés et des cadres, souvent délégués et mandatés sur des dossiers précis par leurs collègues de travail : service médical de Thiais-Cachan, de Nanterre, de Bussy-Saint-Georges, service social de Thiais, de Romainville, de Ris Orangis-Arpajon...* » a été reçue par la direction. Le directeur leur a dit : « *Nous avons la nécessaire obligation de faire des*

réorganisations et des regroupements, il faut que vous le sachiez, c'est inévitable ! »

Les personnels et leurs délégués ont répondu : « *Non. Il y a eu assez de suppressions. Maintien de tous les services. Il y va du sort de nos emplois et de la Sécurité sociale elle-même.* » « *En défendant nos emplois, ce sont nos assurés sociaux que nous défendons.* » Cette détermination, l'unité sans faille de la délégation a contraint le directeur de la CNAM à ouvrir une porte

en s'engageant à examiner les modalités d'un gel des opérations de regroupements.

Comme l'écrivent les syndicats : « *Nous avons eu raison d'aller à la CNAMTS. Nous attendons avec détermination ses réponses. Nous n'entendons pas en rester là.* » Et, ce qui est très important, ils ont décidé de diffuser le compte rendu à tous les personnels des caisses primaires de la région parisienne, confrontés aux mêmes restructurations. ■



Le rassemblement des personnels, le 8 mars, devant le siège de la Cnam.

Site d'ArcelorMittal, à Florange (Moselle)

# “C'est maintenant qu'il faut bloquer la production, avant l'annonce de la fermeture”

Albert Dal Pozzolo

Le 15 mars, deux cents sidérurgistes d'ArcelorMittal étaient rassemblés à Paris. Ils ont été gazés. On a pu entendre : « Aujourd'hui, les salariés n'étaient pas présents, parce qu'il n'y a pas eu d'appel à la grève. Pourquoi aller au quartier général de campagne, alors que c'est à l'Elysée que cela se décide ? Hier, avec des délégués syndicaux, on a tourné dans les services et on a constaté que les ouvriers sont prêts. C'est maintenant qu'il faut bloquer la production, avant l'annonce de la fermeture. »



Photo AFP

C'est un fait, tous les ouvriers d'ArcelorMittal veulent le redémarrage des hauts-fourneaux, maintenant, pour garantir le maintien de tous les emplois sur place. Cela fait maintenant plusieurs semaines que diverses actions sont menées à Florange. La situation semble bloquée, il est nécessaire d'ouvrir une issue.

Le 12 mars, durant l'assemblée générale à l'appel des syndicats FO, CGT, CFDT et avec la participation de cinq cents ouvriers, un des participants a expliqué : « J'ai discuté dans l'usine. Que chacun dise ce qu'il pense, qu'on sache où on va. Je veux bien me battre, mais avec une perspective. Pourquoi est-ce qu'on se bat ? Qu'on sache où on va ! » Chacun sait que si les hauts-fourneaux ne redémarrent pas, ce sera le signal pour la fermeture des autres installations : packaging, train à chaud... avec comme conséquence des milliers de suppressions d'emplois. Ce redémarrage nécessite une intervention immédiate de l'Etat, car Mittal ne veut donner aucune garantie écrite. Un délégué syndical a proposé qu'il y ait « un contrôle par l'Etat, une nationalisation de la sidérurgie ».

**OU BIEN MITTAL CONTINUE À FAIRE CE QU'IL VEUT, OU BIEN C'EST LA RÉQUISITION. IL N'Y A PAS DE TEMPS À PERDRE !**

En tout état de cause, une intervention de l'Etat est nécessaire pour assurer la poursuite de l'activité et garantir le maintien de tous les emplois sur

place. Seule l'action unie des travailleurs avec leurs syndicats peut l'y contraindre. Or dans l'assemblée générale, un délégué syndical déclarait : « On n'appelle pas à la grève, on vous demande de soutenir notre mouvement. On vous demande de venir de temps en temps. On vous demande d'avoir un combat varié ! »

Comment peut-on faire reculer Mittal et le gouvernement sans une action qui permette d'entraîner les travailleurs dans l'unité avec leurs syndicats ? Peut-on continuer à faire appel aux travailleurs pour « venir de temps en temps participer à des actions » ? Sans mot d'ordre de grève, cela n'aboutit-il pas à laisser les travailleurs isolés, service par service ? Cet autre délégué syndical a eu raison de faire remarquer que « notre combat est un tout. Ce sont les hauts-fourneaux et le packaging aujourd'hui qui sont menacés de fermeture, ensuite ce sera le reste des installations qui fermeront. Si on doit monter à Paris ce n'est pas pour faire une action symbolique ! »

Toute la population de la vallée et de la Lorraine est touchée. Monter à Paris, là où cela se décide, est bien pour tous une exigence vitale. Mais réduire cette montée à Paris à une « balade » ou à « une action symbolique » ne correspond pas à l'objectif d'obtenir le redémarrage des hauts-fourneaux. On a aussi pu entendre : « Toute la Lorraine à Paris, c'est toujours valable. » Le moment n'est-il pas venu de se rassembler depuis toutes les communes de Lorraine pour dire : « Ça suffit ! Nous voulons vivre ! Nous ne voulons pas crever de faim ! La sidérurgie nous appartient, les hauts-fourneaux doivent redémarrer ! Ou bien Mittal continue à faire ce qu'il veut, ou bien c'est la réquisition ! Il n'y a pas de temps à perdre ! » ?

Aussi, ne faut-il pas à nouveau mettre à l'ordre du jour la montée de la Lorraine à Paris, au gouvernement, sur la revendication de réquisition par l'Etat de Mittal-Florange pour assurer le redémarrage des hauts-fourneaux et garantir le maintien de tous les emplois sur place ?

En bref

**GRÈVE À L'ENTREPRISE PATIFRANCE, À MONTMÉLIAN (SAVOIE)**

“ Nous défendons nos collègues menacés de licenciement ”

A la porte de l'usine Schneider, à Montmélian, quarante-neuf signatures sont réalisées en une demi-heure sur l'appel du POI contre la ratification du traité européen. A quelque vingt mètres de là, devant l'entreprise PatiFrance qui compte 137 salariés dont 25 intérimaires, des salariés sont rassemblés. Nous allons à leur rencontre et les interrogeons pour *Informations ouvrières*.

**Pourquoi êtes-vous en grève ?** Parce que deux salariés de notre entreprise sont menacés de licenciement.

**Pour quelle raison ?** Une machine détectrice de métaux est mal réglée et ne fonctionne pas correctement. Malgré cela, nous n'avons pas le droit de l'arrêter, alors nous l'avons mise de côté.

Une procédure est engagée auprès de l'inspection du travail contre le licenciement de deux salariés qui travaillaient sur cette machine, et une pétition circule à l'intérieur de l'entreprise. C'est pourquoi nous sommes en grève et nous refusons le licenciement de nos collègues. Si le patron ne donne pas de réponse aujourd'hui, nous reprenons la grève demain.

Dans cette entreprise, les conditions de travail sont extrêmement pénibles : harcèlement, discrimination...

Par exemple, nous demandons une machine élévatrice pour les plateaux de pâtisserie qui sont extrêmement lourds et que l'on doit porter. Certains d'entre nous ont perdu leur prime de 300 euros d'assiduité car ils ont été victimes de tendinites à force de faire toujours les mêmes gestes !

Certains grévistes ont donné leur accord pour participer à l'assemblée débat à Chambéry.

**DERNIÈRE MINUTE**

**La grève avait repris le lundi 19 mars au matin à l'entreprise PatiFrance, à Montmélian.**

Les salariés de Patiprestige ont appris dans la journée qu'ils avaient gagné. Le patron a retiré le licenciement et la mise à pied.

Gironde

# Grève à 99 % à Cofinoga Mérignac

Correspondant

Un mois après le comité central d'entreprise (CCE) où 397 suppressions d'emplois ont été annoncées à Cofinoga Mérignac (462 sur l'ensemble du groupe), l'ensemble des syndicats de l'établissement, CGT, FO, CFDT, SNB-CFE-CGC, ont appelé à la grève reconductible à l'occasion du conseil d'administration qui se tenait le 13 mars.

Dès 9 heures, les salariés se rassemblaient peu à peu en masse devant la cafétéria, au pied du camion sono. A 10 heures, ils étaient plus d'un millier.

Martine, au service « relations clientèles », théoriquement l'un des moins touchés, a appelé son service. Les lignes sont coupées. Seuls les CDD ne seront pas en grève... Au service de Sébastien, militant CGT, où 30 salariés sur 117 sont touchés, la grève était totale...

C'est la direction qui annoncera plus tard aux syndicats le taux de grévistes historique de presque 100 %...

Martine, Laure, Sandrine ne comprennent pas : « D'un côté, ils embauchent des CDD, de l'autre ils licencient... Chez nous, ils vont demander aux services judiciaires de traiter le courrier des relations clientèles... » Elles ont l'impression d'un plan préparé depuis

longtemps : « Au service recouvrement (le service le plus touché par les licenciements), ils les ont fait bosser en heures supplémentaires l'an passé, ils y ont muté cent personnels venus d'autres services pour liquider les dossiers "revolving". Aujourd'hui, ils n'en ont presque plus à traiter... Ils les licencient. »

Jean-Marie, responsable FO : « L'ensemble des syndicats appellent, parce que la direction bloque. Les propositions de reclassement sont dérisoires. La direction fait un chantage : "Si vous n'acceptez pas de licenciements contraints, on ne discutera pas d'aide aux départs volontaires..." On ne veut pas de licenciements secs et on veut des reclassements sérieux. »

Muriel Saint-Jean et Jean Louis Gayon (CGT) confirment : « Au CCE, il y a eu vote contre le "plan social pour l'emploi" PSE. La direction répond par ce chantage... La direction essaie de nous balader dans des réunions partielles sur les services. Ils demandent : "Qu'est-ce que vous voulez ?" Ils notent. Et rien. Nous voulons voir des gens capables de négocier. »

Prise de parole à 10 heures. La direction a proposé 262 reclassements... sur les 462, dont certains sur des postes de déqualification scandaleuse et, surtout, dans des établissements filiales, eux-mêmes sujets à un prochain plan de licenciements. Ils dénoncent les profits des actionnaires (BNP : 6 mil-



Photo correspondant

liards ; Cetelem : 1,3 ; Galeries Lafayette va sortir un milliard pour acheter Monoprix...) et le refus de financer les départs volontaires...

**L'IMPASSE DU PSE**

Ils annoncent une délégation à la direction et une assemblée générale à midi, à laquelle ils proposent dès maintenant de reconduire la grève le lendemain. Ils annoncent aussi la venue d'élus locaux et régionaux, et celle de Moscovici, ce qui fait dire à Jean-Marie : « Profitons-en, après le

7 mai, on ne les verra plus... » C'est cette impasse du PSE et des reclassements qui inquiète et qui amène une adhérente CGT à se demander s'il ne faut pas profiter de la force réelle de la grève pour dire : pas de PSE du tout.

Muriel Saint-Jean, délégué syndical CGT, confirme plus tard, au téléphone, que la délégation n'a rien donné, que la grève a été votée lors du conseil d'administration, qu'une manifestation au départ de l'établissement aura lieu...

ISOICHEM

**Grève pour les salaires à l'appel des syndicats CGT et FO**

Les salariés d'Isochem (site de Vert-le-Petit, dans l'Essonne), réunis le 12 mars en assemblée générale, se sont mis en grève avec leurs syndicats CGT et FO pour l'augmentation générale des salaires, contre le protocole d'accord salarial proposé par la direction.

La grève était reconduite le lendemain. Dans un tract, les organisations syndicales CGT et FO indiquent :

« Pour l'heure, la direction générale n'a pris aucun contact avec les salariés en grève. Celle-ci s'est contentée de soumettre à signature les dernières propositions salariales aux organisations syndicales (...). Pour Force ouvrière, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que notre organisation ne sera pas signataire de cet accord salarial et que nous sommes dans l'attente de nouvelles propositions. La CGT consulte les salariés dans les établissements. C'est la raison de sa demande de report de la date butoir. »

Elles soulignent « une volonté accrue de ne pas en rester là ! »

## Chronique

## INTERNATIONALE

## Il y a dix ans...

Dominique Ferré

« "Dehors le FMI !" Il y a dix ans, c'est ce qu'on entendait en Amérique latine, en Asie, en Afrique. Aujourd'hui, c'est ce que l'on entend dans les rues d'Athènes ou de Lisbonne. La crise en Europe concentre aujourd'hui les problèmes posés à l'échelle mondiale », faisait remarquer un syndicaliste brésilien, lors de la réunion de la coordination de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, à Paris les 16 et 17 mars. Débattant des informations données par des militants français et allemands sur la campagne qui s'engage dans de nombreux pays d'Europe contre la ratification du traité TSCG, et s'appuyant sur la grève générale historique appelée en Inde (1), un syndicaliste de Bombay ajoutait : « En Inde, nous connaissons depuis longtemps les plans meurtriers du FMI et de l'OMC. Maintenant, le gouvernement veut imposer un traité de libre commerce, et malgré leur affiliation internationale, les syndicats indiens ne savent pas ce qu'est la réalité de ce genre de traités. C'est pourquoi nous avons besoin que des militants ouvriers expliquent ce qu'est la réalité de l'Union européenne, afin que la classe ouvrière indienne puisse être armée pour s'opposer à de tels projets. »

Un militant syndical des Etats-Unis faisait remarquer : « Dans certains Etats des Etats-Unis, au nom des "déficits publics", et dans un large consensus entre républicains et démocrates, des plans d'austérité, assortis de brutales attaques antisyndicales, sont appliqués, et certains n'hésitent pas à dire que l'Indiana ou la Californie se mettent à l'heure grecque. » Ce qui se passe aujourd'hui en Europe, avec les traités MES et TSCG, est un concentré de la situation mondiale marquée par les convulsions destructrices de la crise du système capitaliste. Le mouvement ouvrier, en Europe comme à l'échelle internationale, ne pourra jouer son rôle que sur la base d'une position claire : le refus des traités barbares qui prétendent instaurer la dictature de l'austérité, contradictoire avec la démocratie et l'existence d'organisations ouvrières indépendantes.

(1) Le 28 février 2012. Lire *Informations ouvrières*, n° 191.

L'événement



San Francisco, le 2 décembre 2011 : manifestation pour la défense des retraites (Social Security) et pour Medicare.

Photo correspondant

Etats-Unis : élection présidentielle 2012 (2<sup>e</sup> partie)

# Le Congrès, terrain d'entente des démocrates et des républicains, salué par Obama

Alan Benjamin

Le 22 février 2012, dans leur tentative pour trouver « un terrain d'entente avec les républicains du Congrès et avec les groupes d'hommes d'affaires », le président, Barack Obama, et le secrétaire au Trésor, Timothy Geithner, ont annoncé un plan pour réduire le taux fédéral d'imposition sur les sociétés qui passerait de 35 % à 28 %. Le plan a aussi appelé à la suppression des dégrèvements fiscaux pour les entreprises qui délocalisent la production pour contribuer à compenser leurs pertes de recettes. « Il y a, je l'espère, plus de possibilités pour aboutir à une entente sur ce point (avec les républicains), et nous devons profiter de cette occasion pour commencer à établir les bases du changement fondamental à venir », a déclaré Geithner devant la commission des finances de la Chambre des représentants le 15 février (Bloomberg Press).

La fondation « Action nationale populaire » estime que ces réductions d'impôts vont coûter 700 milliards de dollars au gouvernement fédéral au cours des dix prochaines années. Cette perte de recettes va accroître la pression pour réduire les programmes sociaux destinés aux travailleurs et aux pauvres. Deux jours plus tôt, dans le cadre d'un projet de loi sur l'assurance chômage, les démocrates et les républicains ont passé un accord au terme duquel les employés fédéraux nouvellement embauchés ou réembauchés devraient payer

3,1 % de leur salaire net au système fédéral de retraite — une augmentation de 2,3 % en plus de la contribution retraite de 0,8 % que les employés fédéraux payent déjà actuellement. Menée par les deux partis au Congrès, la politique de coupes dans les programmes de protection sociale qui constituent un besoin urgent pour des centaines de milliers de familles, se poursuit sans répit.

Le dernier exemple de cette politique, ce sont les mesures adoptées pour parvenir au vote de la réduction des impôts sur le revenu. Dans le cadre de cet accord, certaines autres questions ont été abordées, dont la poursuite du financement de l'indemnité chômage et le paiement des médecins qui suivent les patients de Medicare.

Voici quelques-unes des dernières mesures votées par les démocrates et les républicains au Congrès :

— Réduction du nombre maximum de semaines d'indemnisation chômage, qui passerait de 99 à 63 dans les Etats où le chômage est « moyen » et à 73 dans les Etats où le taux de chômage est élevé.

— Réduction de 15 milliards de dollars des pensions versées aux employés fédéraux. Obama a salué ces mesures, expliquant que « c'est la preuve que démocrates et républicains peuvent travailler ensemble pour des buts communs ».

Pour sa part, John Gage, le président du syndicat des fonctionnaires fédéraux (American Federation of Government Employees), a dénoncé ces mesures en déclarant : « Nous ne sommes pas simplement en lutte, nous sommes en guerre ! »

## « Construire notre propre parti, c'est la tâche qui nous attend »

(Jonathan Flanders, syndiqué à l'International Association of Machinists, métallurgie)

Le 12 mars, le bureau général de l'AFL-CIO a voté à l'unanimité le soutien à la réélection du président Obama. Une position que ne partagent pas tous les dirigeants de la centrale syndicale. Ainsi, le syndicat unifié des électriciens (United Electrical Workers-UE) refuse de soutenir Obama.

Pour Donna Dewitt, présidente de l'AFL-CIO de la Caroline du Sud, « les syndicats compromettent leur crédibilité auprès de leurs adhérents quand ils soutiennent les démocrates qui sont tièdes, pour ne pas dire plus, dans leur soutien au mouvement ouvrier organisé. Nous devons agir comme des dirigeants syndicaux et agir en toute indépendance ; c'est seulement ainsi que nous représenterons vraiment nos adhérents. »

Jonathan Flanders, de Troy, dans l'Etat de New York, syndiqué à l'International Association of Machinists (métallurgie), a déclaré à l'hebdomadaire *In These Times* : « Les attaques contre les travailleurs ne vont pas cesser avec la réélection d'Obama et nous allons voir que son administration ne fera pas grand-chose pour les arrêter, à part quelques belles paroles de temps en temps. » « Beaucoup d'entre nous en ont assez des démocrates en ce moment. Construire une représentation politique de la classe ouvrière, son propre parti, c'est la tâche qui nous attend. »

ALLEMAGNE

# Klaus Barthel, député du SPD, explique son vote "non" au pacte fiscal

Correspondant

Dans notre numéro 189, daté du 1<sup>er</sup> mars, nous rendions compte du rassemblement qui s'était tenu le 27 février à Berlin devant le Bundestag à l'appel du syndicat Ver.di pour inviter les députés à voter « non » au deuxième « plan de sauvetage de la Grèce ». Lors de ce vote, sept députés SPD, bravant les consignes de la fraction parlementaire du parti, votaient « non » à ce plan. Parmi eux, le député Klaus Barthel, dirigeant de la commission ouvrière nationale du SPD et candidat à la présidence de cette commission nationale qui devra être élue à l'issue de la prochaine conférence nationale (mi-mai). Nous reproduisons ci-dessous des extraits d'un article qui lui était consacré dans la revue *Soziale Politik und Demokratie*, n° 274.

substantielles augmentations de salaires. Pour lui, le pacte fiscal de Merkel est une menace pour tous les travailleurs en Europe, à commencer par la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, etc., et maintenant, aussi, les Pays-Bas. Klaus Barthel a dénoncé l'appellation de « crise des dettes d'État » et indiqué que les mesures de « sauvetage » déployées à la suite de la crise économique mondiale ont conduit en Allemagne, entre autres, à un endettement de plus de 80 % du PIB. Cette conférence régionale de l'AfA a discuté et adopté une motion pour le non au pacte fiscal adressée au congrès national de l'AfA qui se tiendra les 20, 21 et 22 avril prochains. Une lettre aux députés SPD du Bundestag a également été adoptée, les exhortant à dire « non aux coupes claires dans les acquis sociaux du peuple grec, au Mécanisme européen de stabilité (MES) et au pacte fiscal ». Cette lettre a

été aussitôt envoyée aux députés. Les délégués de l'AfA se félicitent de ce que sept députés SPD ont voté « non ». Dans son explication de vote, Klaus Barthel a déclaré : « Dans la décision exigée aujourd'hui du Bundestag sont posées des conditions qui font porter complètement et unilatéralement toutes les charges sur les simples gens, en même temps qu'elles épargnent les riches, ceux qui échappent à l'impôt, et les spéculateurs, et continuent à étrangler l'économie grecque. Salaires et retraites sont abaissés massivement, l'autonomie des négociations collectives est éliminée, les syndicats sont de facto mis hors jeu, une coupe claire est organisée dans le système de santé, les investissements publics et privés sont réduits et la propriété publique bradée, la démocratie est supprimée (...). En même temps, on prive les gens de toute perspective de travail et de revenu à l'avenir (...).



Klaus Barthel.

Je ne suis pas disposé à suivre cette voie avec le gouvernement fédéral et la Commission de l'Union européenne. »

Dans son intervention à l'ouverture de la conférence régionale de la commission ouvrière du SPD (AfA) pour le Land de Nord-Rhénanie-Westphalie le 3 mars à Dortmund, Klaus Barthel (député du SPD, membre de la direction nationale de l'AfA) s'est longuement étendu sur le vote du « deuxième plan d'aide à la Grèce » au Bundestag le 27 février dernier. Et il a justifié son vote « non ». Il a cité des extraits du document de 726 pages qui était proposé au vote des députés, et montré que ces mesures représentent une attaque générale contre les travailleurs grecs et leurs droits, les obligeant à accepter des réductions massives de salaires au nom de la compétitivité. Vu les luttes revendicatives actuelles dans la métallurgie et les services publics, Klaus Barthel s'est demandé comment il pourrait y avoir une croissance économique en Allemagne s'il n'y a pas de demande intérieure, donc pas de



Berlin (Allemagne), le 2 mars 2012 : le personnel de l'aéroport Tegel en grève manifeste devant le hall d'embarquement.

KAZAKHSTAN



Photo DR

## Natalia Sokolova a été libérée !

Dominique Ferré

Le 8 mars 2012, nous avons été informés par des militants ouvriers du Kazakhstan que la peine de prison ferme de six ans de Natalia Sokolova a été commuée en une peine de trois ans de prison avec sursis, assortis de deux ans de placement sous contrôle judiciaire et de trois ans d'interdiction d'exercer une activité militante (en vertu de la législation du Kazakhstan). Natalia Sokolova est la juriste du syndicat des ouvriers de l'entreprise pétrolière Karazhanbassmunai. Nos lecteurs ont suivi la grève des ouvriers du pétrole de la région occidentale du Kazakhstan (la plus vaste des anciennes Républiques soviétiques d'Asie centrale) et la répression brutale qui s'est exercée contre les travailleurs et leurs organisations syndicales indépendantes.

Rappelons qu'en mai 2011, la direction de l'entreprise pétrolière Karazhanbassmunai a refusé de reconnaître la nouvelle direction du syndicat élue par les ouvriers. Plus de mille ouvriers déclenchèrent alors la grève pour leurs revendications, parmi lesquelles le droit de choisir librement leurs représentants syndicaux, comme le garantissent les conventions de l'Organisation internationale du travail dont la République du Kazakhstan est signataire. Ils furent rejoints par les ouvriers d'autres entreprises pétrolières et gazières de la région.

Pendant cinq mois, plus de quinze mille ouvriers ont fait grève et ont fait face à une répression sauvage. Un ouvrier de 28 ans, syndicaliste, est assassiné, ainsi que la fille d'un dirigeant syndical, âgée de 18 ans, retrouvée morte après avoir « disparu ». Natalia Sokolova a été arrêtée en juillet 2011, et a été condamnée le 8 août 2011 à six ans de prison, en vertu de deux articles du Code pénal (art. 164-3 sur l'« incitation à la discordie sociale » et art. 334-2, « organisation de réunions et meetings illégaux »). Des centaines de grévistes ont été licenciés.

Le 16 décembre 2011, à l'occasion des cérémonies de l'anniversaire de l'indépendance du Kazakhstan, la police, prétextant l'action de provocateurs, tire sur un rassemblement pacifique d'ouvriers grévistes qui manifestent pour la libération de Sokolova dans la ville de Zhanaozen. Des dizaines de morts et de blessés seront reconnus officiellement par les autorités du Kazakhstan qui décrètent l'état d'urgence.

L'Entente internationale des travailleurs et des peuples ainsi que le Comité international contre la répression (Cicr) ont, depuis le début, pris leurs responsabilités dans la campagne internationale de solidarité (à laquelle ont pris part la CSI, la FSM, la Confédération du travail de Russie, KTR, des députés au Bundestag d'Allemagne et au Parlement européen, et bien d'autres).

Le Cicr a ainsi été reçu le 20 décembre à l'ambassade du Kazakhstan à Paris pour condamner le massacre de Zhanaozen et faire remonter aux autorités d'Astana la demande « d'une première mesure immédiate : la libération de Natalia Sokolova, des autres syndicalistes et ouvriers emprisonnés (comme l'exigent les grévistes de Zhanaozen) ». L'ambassade avait indiqué par la suite que cette demande avait bien été transmise.

Il s'agit là d'une première victoire du mouvement ouvrier et de la solidarité internationale. Et un encouragement pour les ouvriers du pétrole et d'autres secteurs qui, au Kazakhstan comme dans les Républiques voisines et en Russie, combattent pour le droit de désigner librement leurs représentants syndicaux.

BELGIQUE

# La campagne contre la ratification du nouveau traité européen par le Parlement a commencé

Roberto Giarocco

Un appel déjà signé par plusieurs syndicalistes et responsables politiques a été lancé en direction des parlementaires pour qu'ils ne ratifient par le traité européen signé le 2 mars. L'appel bénéficie d'ores et déjà du soutien de l'union régionale FGTB de Verviers (est de la Belgique) dont le responsable, rappelant que l'initiative correspond en tout point à l'analyse de la régionale, a appelé les délégués syndicaux à le faire signer par les affiliés.

L'appel lancé insiste tout particulièrement sur deux points du traité : l'article 4 qui impose la réduction du taux de la dette publique de 5 % par an, ce qui signifie un plan sur huit ans de destruction systématique des droits sociaux et des conditions de travail, et l'article 7 qui stipule que « les parties contractantes dont la monnaie est l'euro s'engagent à appuyer les propositions ou recom-

mandations soumises par la Commission européenne ». Autrement dit, comme le dit l'appel : « Le traité impose à tous les gouvernements, quelle que soit leur couleur politique, de soutenir les "recommandations" de la Commission européenne. Nous n'acceptons pas que le suffrage universel soit vidé de tout contenu. »

**JUSQU'À PRÉSENT, LA PRESSE DE LA FGTB SE LIMITE À CITER LE COMMUNIQUÉ DÉMOBILISATEUR DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS (CES)**

La campagne de signatures sur l'appel (très bien accueilli à l'entrée de réunions) va s'amplifier dans les semaines qui viennent avec comme objectif de poser concrètement le problème d'une large mobilisation dans les rangs syndicaux. Si la FGTB appelait nationalement à rejeter le traité, nul doute que les groupes parlementaires du Parti socialiste et du Sozialistische Partij traverseraient une crise majeure. Jusqu'à présent, la presse de la FGTB se limite à citer le communiqué démobilisateur de la

Confédération européenne des syndicats (CES) qui, tout en s'opposant en paroles au traité, affirme que « les conclusions du Conseil insistent sur le besoin de croissance pour créer de l'emploi ; c'est une bonne chose, mais les moyens et politiques mis au service de cet objectif ne font malheureusement pas l'objet d'engagements précis ».

Un appel de la FGTB nationale pour le rejet du traité est d'autant plus indiqué que la Commission européenne entend dicter à la Belgique de supprimer le système d'indexation automatique des salaires. Jusqu'à présent les partis socialistes s'y refusent. Le nouveau traité, signé par le Premier ministre socialiste Elio Di Rupo, obligerait les partis socialistes à appuyer l'oukase de la Commission contre leurs propres positions.

Le texte de l'appel est disponible sur demande à l'adresse : nontraiteausterite@gmail.com



## Tunisie

Elections universitaires

Universités :  
défaite du gouvernement

Correspondant

Les élections des représentants étudiants aux conseils scientifiques universitaires étaient souvent un moment de confrontations, parfois violentes, entre les étudiants syndiqués au sein de l'Union générale des étudiants de Tunisie (UGET) et les étudiants membres du RCD, le parti de Ben Ali. Lors de la première échéance électorale dans les universités après le 14 janvier, les militants de l'UGET étaient encore confrontés aux partisans du parti au pouvoir. Mais cette fois, ces derniers étaient organisés dans l'Union générale tunisienne des étudiants (UGTE), un syndicat islamiste dissous depuis le début des années 1990 et qui revient dans l'objectif de hisser l'étendard islamiste dans les universités et d'y défendre la politique gouvernementale. Cette année, à maintes reprises et dans plusieurs établissements universitaires, des protestations étudiantes ont été réprimées par les membres de cette « centrale syndicale » qui adopte l'idéologie islamiste et la politique du gouvernement.

Au moment où Ennahda exhibait sa force et sa mainmise sur le gouvernement d'union nationale et l'Assemblée constituante, les élections aux conseils scientifiques universitaires viennent démentir sa prétendue popularité. Les militants de l'UGET ont pu gagner haut la main ces élections et vaincre les partisans d'Ennahda, le parti islamiste au pouvoir depuis les élections de l'Assemblée constituante. L'UGET, à l'instar de l'UGTT, est taxée d'être

une organisation de « laïques », de « gauche », de « gauchistes », de « communistes » qui, selon les islamistes, ne cherche qu'à entraver l'action du gouvernement ! Leur campagne de diffamation et la propagande identitaire et religieuse ne leur a permis de remporter que moins de 15 % des sièges étudiants aux conseils scientifiques.

Les étudiants ont  
voté UGET pour  
dire non au hold-  
up effectué sur  
la révolution et  
sur l'Assemblée  
constituante

La victoire de l'UGET n'est pas uniquement désavouée des déclarations d'Ennahda sur son immense base populaire, elle a surtout mis en question sa victoire du 23 octobre.

Quand on sait que l'UGTT, qui regroupe plus d'un million de travailleurs sur une population laborieuse de quatre millions, reste impénétrable aux tentatives de provocation et de domestication de la part d'Ennahda, et quand on sait que l'UGET, aussi fragilisée soit-elle, a pu vaincre le syndicat islamiste, les Tunisiens ne peuvent pas s'empêcher

de se poser la question : « Qui a voté Ennahda aux élections de l'Assemblée constituante ? »

Les étudiants ont voté UGET pour dire non à Ennahda, non au gouvernement d'union nationale, non au hold-up perpétré à l'encontre de la révolution et de l'Assemblée constituante. Le soutien implacable que le peuple tunisien manifeste à l'égard de la centrale syndicale des étudiants et de la centrale syndicale des travailleurs exprime la volonté de reprendre le processus révolutionnaire avec les forces mêmes qui l'ont déclenché : les travailleurs, les jeunes, les étudiants et les chômeurs, sur la base des mêmes mots d'ordre, scandés en décembre 2010 et janvier 2011. ■

## Palestine

Agression israélienne contre la bande de Gaza

La parole à Salah Salah,  
membre du Conseil national palestinien  
Le peuple palestinien a-t-il le droit d'exister ?

La récente agression israélienne contre la bande de Gaza (10 mars-13 mars 2012), qui s'est soldée par la mort de trente-cinq Palestiniens, majoritairement civils, et une centaine de blessés, n'a pas soulevé la moindre indignation de la part de ceux qui réclament à cor et à cri des interventions militaires de l'Otan pour prétendument protéger les populations civiles.

Nous avons demandé à Salah Salah, responsable palestinien sur la question des réfugiés, de nous donner son appréciation de la situation et des raisons de l'attaque israélienne.



niens —, notamment en prévision d'une éventuelle attaque contre les centrales nucléaires iraniennes. L'Etat d'Israël veut également tester la capacité du Hamas à maîtriser la situation sur place et à "tenir" les autres factions. »

Le Hamas, qui vient de quitter ses bureaux à Damas, soutenu par l'Egypte, financé par le Qatar et reconnu par le Département d'Etat américain, ne revendique que sa participation à la direction de l'Autorité palestinienne, aux

côtés du Fatah de Mahmoud Abbas. Selon Salah Salah, « Fatah et Hamas ne cherchent pas à réaliser l'unité du peuple palestinien, mais suivent la ligne imposée par les pays donateurs (les pays du Golfe) et par l'Egypte, qui est celle des Etats-Unis. Ils doivent se mettre d'accord sur la ligne des deux Etats, donc renoncer au droit au retour (...). Ce rapprochement s'intègre dans le cadre du grand projet du Grand Moyen-Orient, qui implique d'en finir avec les revendications palestiniennes centrées sur le droit au retour des réfugiés et la reconstitution de l'OLP, disloquée par les accords d'Oslo. (...) Le 15 mai prochain se prépare dans tous les camps de réfugiés une grande marche pour le franchissement des frontières, pour symboliser la seule unité du peuple palestinien, qui est celle des réfugiés réclamant leurs droits. »

Propos recueillis par F. Lazar ■

Pour Salah Salah, « les attaques israéliennes avaient plusieurs objectifs. Le premier, et c'est l'Etat israélien qui le dit lui-même, vise à tester les capacités du bouclier antimissiles ». Fourni par l'armée américaine, ce système vise en fait à optimiser les attaques israéliennes en diminuant les possibilités de défense des agresseurs vis-à-vis de leurs agresseurs réguliers. Salah Salah nous indique à ce propos que « cela a également permis de voir les performances et capacités des missiles à la disposition des différentes fractions palestiniennes, dont certains sont relativement développés. Le pouvoir israélien veut connaître la nature de ces armes — qui sont des armes défensives pour les Palesti-

## Egypte

Une loi antisyndicale pour  
“protéger l'économie égyptienne” ...

Correspondant

Un projet de loi sur les syndicats a été présenté au Parlement nouvellement élu. Ce projet vise à briser le mouvement vers les syndicats indépendants et à dissoudre ceux qui se sont créés. Le projet de loi est présenté par un groupe de députés dont la plupart sont membres du Parti liberté et justice (PLJ), le bras politique des Frères musulmans. Ils ont été ou sont encore membres de la Fédération des syndicats égyptiens (FSE), rouage du régime de Moubarak.

Les syndicats indépendants se sont créés contre les syndicats officiels existants. La Fédération égyptienne des syndicats indépendants, constituée le 30 janvier 2011 place Tahrir, au cœur du soulèvement populaire, l'a exprimé haut et fort : « Les luttes des travailleurs ont pavé la voie de la révolution populaire d'aujourd'hui. C'est pourquoi les ouvriers et employés refusent catégoriquement que la Fédération générale "gouvernementale" les représente et parle en leur nom, car elle a souvent nié leurs droits et revendications et même publié la fameuse déclaration du 27 janvier proclamant qu'elle s'opposait à la moindre action de protestation pendant cette période. »

Le Conseil suprême des forces armées, qui a adopté une loi anti-grève et déferé des grévistes devant les tribunaux militaires, s'est toujours refusé à dissoudre l'officielle FSE et ses syndicats, instruments du régime Moubarak. Et aujourd'hui, les Frères musulmans présentent un projet de loi qui veut interdire l'existence de plus d'un syndicat au sein d'une même entreprise. Les travailleurs seraient autorisés à



Manifestation des enseignants en septembre.

choisir, tous les quatre ans, la fédération syndicale à laquelle ils souhaitent être affiliés, mais tout nouveau syndicat serait « automatiquement dissous » et ses biens confisqués. Un des députés (PLJ) initiateurs du projet, Khaled Azeri, n'a pas caché le but du projet de loi : « Notre principal objectif est simplement de protéger l'économie égyptienne dans cette période de transition. Nous avons

besoin de stabilité sur les lieux de travail », a-t-il déclaré. Si cette loi était adoptée, rétorque Abdel Hafiz Tayel, vice-président du syndicat national indépendant des professeurs (80 000 membres), le syndicat qui a organisé une grève historique en septembre 2011, « le peuple d'Egypte a lutté pour le droit de s'organiser, des centaines de personnes ont été tuées pour ce droit et nous sommes prêts à nous battre à nouveau. »

Comme le montre la succession des grèves et des sit-in qui se développent, les travailleurs égyptiens ne cessent de se battre. Le 18 mars, les travailleurs de l'Autorité des transports publics du Caire ont commencé une grève touchant les trente-quatre dépôts de bus de la capitale. Ils exigent une prime égale à cent mois de salaire.

Le 15 mars, un millier d'ouvriers de l'usine de céramique Cléopâtre d'Ain Sokhna ont retenu le ministre du Travail, Fathi Fekri, et le propriétaire de l'usine pendant toute la nuit avant de les libérer le 16 au matin, après la signature d'un accord.

Le 13 mars, les travailleurs de Pétrojet ont manifesté devant le Parlement, et ceux des impôts devant le ministère des Finances. Ces derniers exigent le limogeage du directeur, de ses adjoints et de ses conseillers. A Daqahlia, des centaines d'agents de la Société d'approvisionnement en eau et d'Assainissement ont fait grève contre la corruption et pour l'augmentation des salaires.

LE 6 MARS, PLUSIEURS  
GRÈVES ONT ÉCLATÉ :

— celle des ouvriers de la mine d'or de Sukari dans le désert de l'Est, pour l'augmentation des salaires et des primes de risque ;  
— celle de centaines de cheminots, pour exiger l'augmentation des primes d'incitation ;  
— celle des ouvriers de la Société d'égrenage de coton du Nil, en Haute-Egypte, qui ont bloqué la voie ferrée contre les retards de paiement de leurs salaires ;  
— les travailleurs des bureaux de poste se sont mis en grève à Helwan, Alexandrie, Beni Suef, Menia et Gharbiya, rejoignant des centaines de postiers en grève depuis trois jours au Caire. ■

NON À LA GUERRE,  
NON À LA DISLOCATION DES NATIONS

## SYRIE

## L'armement des milices

L'Arabie Saoudite vient d'annoncer officiellement qu'elle livrait des armes à l'Armée syrienne libre. Depuis des mois, le Qatar, l'Arabie Saoudite font des livraisons d'armes. Mais un cran est franchi avec la reconnaissance officielle par le gouvernement saoudien qu'il est partie prenante directe du développement de la guerre civile en Syrie.

## Attentats

Deux bombes ont explosé en Syrie, l'une à Damas, l'autre à Alep, faisant près de trente victimes, des civils pour la plupart. Ce n'est pas la première fois que des attentats ont lieu dans ces deux villes. Le groupe al-Qaida, qui avait déclaré soutenir l'opposition au régime avait menacé d'avoir recours à des attentats.

## LIBYE

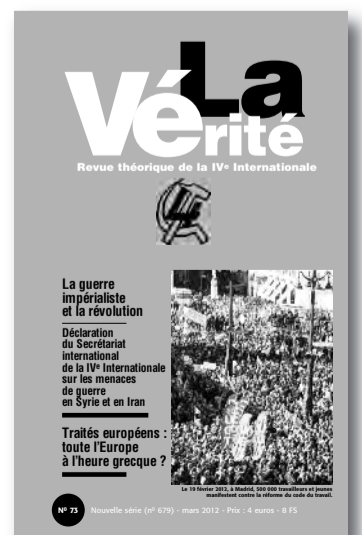
Le risque de dislocation de la Libye est confirmé par la décision prise par des chefs tribaux et religieux et des politiques de Benghazi de constituer une région autonome de Cyrénaïque, région qui, rappelons-le, concentre l'essentiel des ressources énergétiques de la Libye.

## MALI

Depuis la guerre en Libye, une révolte dite touareg a lieu au nord du Mali, aux frontières avec l'Algérie, tandis qu'à l'autre bout du pays, une révolte fomentée par al-Qaida s'oppose à l'armée. Comme dans toute guerre, il y a des réfugiés. C'est le cas pour 250 000 Maliens qui se pressent aux frontières de l'Algérie ou du Niger.

Tribune libre  
des courants

Le n° 73  
de *La Vérité*  
disponible auprès  
des militants  
du CCI  
au prix unitaire  
de 4 euros.



U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

GRÈCE

**La cote des partis au pouvoir en chute libre**

Les deux principaux partis grecs, la Nouvelle Démocratie et le Pasok (parti socialiste) actuellement au gouvernement, rassemblent moins d'un tiers des intentions de vote (27 %), sanctionnés pour la politique de rigueur conduite dans le pays, selon un sondage publié le 15 mars dans le journal *Pontiki*. Le Pasok l'avait très largement emporté aux élections législatives d'octobre 2009, avec à lui seul près de 44 % des voix, succédant à cinq ans de règne des conservateurs. Il est crédité aujourd'hui de 10 % des intentions de vote. Le parti conservateur de la Nouvelle Démocratie arrive en tête avec seulement 17 % des intentions de vote.

ZONE EURO

**Les uns après les autres, les feux de la récession se mettent au rouge**

La zone euro a enregistré un déficit de son commerce extérieur de 7,6 milliards d'euros en janvier, selon les premières estimations publiées le 1<sup>er</sup> mars par l'office européen de statistiques Eurostat. Les vingt-sept pays de l'Union européenne pris dans leur ensemble ont enregistré, eux, un déficit commercial encore plus lourd (moins 23,8 milliards d'euros).



CHIFFRE

**1 935 milliards**

C'est le montant de la dette publique italienne qui a progressé de 37,9 milliards d'euros depuis décembre dernier, au rythme effréné du pillage des fonds publics au profit des banques.

ILS ONT DIT...

La mise en œuvre des réformes va devoir « s'améliorer », vient de déclarer le chef de la mission du FMI en Grèce, Paul Thomsen. Pour lui, de nouvelles réformes sont nécessaires. Elles « seront difficiles sur le plan politique et sur le plan social », mais le conseil d'administration a « signalé clairement » à la Grèce « qu'il y avait très peu de marge de manœuvre ».

Photo AFP



Paul Thomsen.



Photo AFP

Santiago du Chili, lors des manifestations de novembre dernier : "Au Chili, tu études 5 ans et tu payes jusqu'à la mort !"

**Chili : première semaine de rentrée scolaire, première manifestation des lycéens pour une éducation publique gratuite et de qualité pour tous**

Le 15 mars, une semaine après le début de l'année scolaire, une manifestation a rassemblé à Santiago du Chili quelque 5 000 lycéens, s'inscrivant dans la suite des grèves et des manifestations de masse de l'an dernier, pour exiger une réforme de l'éducation. Pendant sept mois, depuis avril 2011, étudiants, lycéens et enseignants ont participé à plus de quarante manifestations, des marches qui ont rassemblé jusqu'à 100 000 personnes, une situation inédite depuis la fin de la dictature de Pinochet en 1990, pour réclamer une profonde réforme d'un système d'éducation actuellement « à

deux vitesses », source des plus grandes disparités public-privé. A la fin 2011, les étudiants ont certes obtenu une rallonge budgétaire, des aides contre l'endettement étudiant, un début de réforme sur la gestion des collèges et lycées publics. Mais ils considèrent que c'est encore loin du « saut qualitatif » qu'ils réclament, notamment pour instaurer une éducation publique gratuite et de qualité pour tous. Le principal syndicat étudiant, la FECH, avait prévenu que, faute de réponse satisfaisante du gouvernement, « le mouvement continuerait » en 2012.

BENIN

**Crise dans l'Education publique**

Depuis le 24 janvier 2012, les enseignants béninois de maternelle, du primaire et du secondaire ont déclenché des mouvements de grève pour exiger l'application de l'augmentation des indices décidée par un accord signé en août 2011 avec les centrales syndicales au profit de tous les agents du secteur public. C'est dans une parfaite unité d'action des principaux syndicats (la FÉSEN-CSTB, le COSEN et la FÉSEQ) qu'était organisée à Cotonou, le 6 mars dernier, une marche qui a connu un grand succès, avec plus de 20 000 enseignants dans les rues. Après avoir fait la sourde oreille pendant plus d'un mois, le gouvernement, qui comptait certainement sur l'essoufflement du mouvement, passe à la contre-attaque. Un comité interministériel dirigé par le ministre de l'Economie et des Finances a été constitué. Il sera concrètement chargé d'appliquer les mesures de retraits de salaires frappant les enseignants grévistes. Les préfets, les maires, les chefs d'arrondissement et les chefs de village ou de quartier devront parcourir les établissements d'enseignement pour contrôler la présence des enseignants. Pour justifier son refus de véritables négociations, le gouvernement invoque l'impossibilité pour l'Etat de « violer » davantage les prescriptions de l'Union économique monétaire ouest-africaine (UEMOA), qui fixent à 35 % des recettes budgétaires des Etats membres le seuil acceptable de la masse salariale des fonctionnaires, ainsi que la soumission du Bénin aux conditionnalités dictées par les institutions de Bretton Woods. Et il multiplie les tentatives de division des travailleurs. Rien n'y fait, le mouvement se poursuit.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

**Manifestations contre la politique d'austérité**

Des milliers de Tchèques ont manifesté jeudi 15 mars à Prague et dans d'autres villes du pays pour protester contre la politique d'austérité du gouvernement, réclamant son départ. Quelque 4 000 manifestants à Prague, plus de 10 000 dans la deuxième ville du pays, Brno. Des milliers de manifestants se sont également rassemblés dans la ville d'Ostrava (est) et à Hradec Králove (centre). Les organisateurs appelaient à protester notamment contre les contre-réformes du gouvernement frappant le système de santé et d'aide sociale introduites.

PORTUGAL

**A la veille de la grève générale appelée le 22 mars par la CGTP**

« La mise en œuvre du programme (de rigueur) progresse à bon rythme (...) mais des défis demeurent », a affirmé le commissaire européen aux Affaires économiques et financières, Olli Rehn, dans un discours devant des parlementaires portugais. Olli Rehn se plaint que l'ajustement budgétaire « n'ait pas encore été conclu » et déclare que du travail « est encore nécessaire » notamment dans « la gestion des finances publiques ». Il a encore insisté sur « les réformes structurelles, véritable pierre angulaire du programme d'aide » qui doivent se poursuivre. La « troïka » (Union européenne-FMI-BCE) des créanciers du Portugal a accordé le 1<sup>er</sup> mars dernier, à l'issue de sa troisième évaluation, un satisfecit pour la mise en œuvre des mesures de rigueur déjà prises, comprenant une réduction des salaires des fonctionnaires, des retraites et des prestations sociales, ainsi qu'une hausse généralisée des impôts.



Photo AFP

Olli Rehn a salué l'appui politique et social dont bénéficie ce plan de rigueur « mis au point par le gouvernement en accord avec les partenaires sociaux ». Il s'est cependant dit inquiet à la veille de la grève générale appelée le 22 mars par le principal syndicat portugais, la CGTP, qui n'a pas participé aux négociations avec le gouvernement. « Un large soutien politique et social est la clef du succès pour la poursuite de ce programme », a-t-il insisté.

PÉROU

**Trois mineurs tués par balle, trente blessés et soixante emprisonnés**



Photo AFP

L'actuel président du Pérou, Ollanta Humala, avait promis pendant sa campagne électorale plus de « dialogue social », qu'il résumait en une formule : « Le grand changement ». Mais huit mois après son élection, Humala a décidé d'appliquer la même politique que son prédécesseur, l'ancien gouvernement social-démocrate d'Alan Garcia, responsable de plus de cent cinquante morts dans des conflits sociaux : faire parler les armes face aux demandes légitimes de la population.

Mercredi 14 mars, trois mineurs sont morts dans des heurts avec la police dans la forêt péruvienne. Des dizaines d'autres ont été blessés et soixante arrêtés. Ils demandaient à Humala l'abrogation de quatre nouveaux décrets qui mettent hors la loi toute exploitation artisanale de l'or et légalisent l'intervention de l'armée pour faire appliquer la loi. Enfreindre cette loi peut coûter jusqu'à douze ans de prison. Le gouvernement d'Ollanta Humala explique à grand renfort médiatique qu'il veut ainsi lutter contre les maux de l'informalité des petites exploitations minières et défendre notamment l'environnement. Mais les raisons sont ailleurs... Le Pérou, pays minier, est de plus en plus sujet de convoitise des entreprises multinationales. Les pressions sont de plus en plus fortes pour que le gouvernement Humala mette en œuvre le projet Conga de la compagnie américaine Newmont Corp, première compagnie minière d'or en Amérique du Sud. Au prix de l'assèchement et de la pollution des lagunes vitales pour l'agriculture et l'élevage dans la région, Newmont utilise en effet chaque jour cent vingt tonnes de cyanure, et cela, en dehors de tout contrôle rigoureux de l'Etat sur le plan sanitaire et environnemental. Et tout cela... dans une des régions andines les plus défavorisées du Pérou. D'après les chiffres officiels du gouvernement lui-même, la pauvreté dans cette grande région minière n'a pas cessé d'augmenter depuis dix ans. Alors, le « grand changement », pour qui ?

# Il y a 50 ans l'indépendance de l'Algérie

**Le 19 mars 1962, étaient rendus publics les accords portant cessez-le-feu, signés la veille.**

**Le 1<sup>er</sup> juillet, les résultats du référendum donnent 99,77 % de oui à l'indépendance.**

**Le 5 juillet 1962, l'Algérie est indépendante.**

## “Célébrer les 50 ans de l'indépendance de l'Algérie, c'est défendre notre souveraineté”

**Interview de Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs**

**Que représentent, pour une responsable politique algérienne, ces cinquante ans de l'indépendance de l'Algérie ?**

Je suis née le 7 avril 1954, à quelques mois du déclenchement de la lutte armée. Mon premier souvenir remonte à la fin de l'année 1959, j'avais cinq ans. C'est l'image d'une maison en flammes, et de ma mère en pleurs devant sa récolte d'olives brûlée, sa vache tuée. Elle venait de tout perdre ; notre maison venait d'être plastiquée par l'armée française pour la deuxième fois, parce qu'elle servait de centre d'accueil pour les moudjahidin (maquisards). Je suis née dans ces montagnes de la région de Jijel. Nos montagnes étaient propices à ces maquis. Nous avons dû quitter cette région et aller à Annaba.

**C'est la découverte de la ville...**

J'avais cinq ans. Je n'avais jamais vu de voiture ni de route. Je ne connaissais que les chemins de terre. Mon grand frère avait déjà vu un véhicule : c'était quand, dans notre village, avait débarqué un véhicule blindé de l'armée française. En ville, c'était un autre monde pour nous. Mon père travaillait comme boulanger chez un pied-noir. Toute ma famille était impliquée dans le combat d'indépendance nationale.

**Comment se déroulait la vie d'une famille algérienne à la veille de l'indépendance ?**

En 1961, nous partagions à Annaba un appartement de trois pièces avec une autre famille dans un quartier très pauvre, un quartier sordide. L'école était très loin. Grâce à un cousin de passage, j'avais été inscrite à l'école. En fait d'école, c'était plutôt un lieu d'accueil où l'on donnait aux gamins de l'exode un verre de lait et une barre de chocolat. C'est là que j'ai eu ma première paire de chaussures, à l'âge de 7 ans !

**Et le jour de l'indépendance ?**

Un jour, il y a eu des clameurs, des youyous, des cris de joie, des coups de klaxon, tout le monde courait dans les rues. Je ne comprenais pas tout, mais je voyais que ceux qui manifestaient étaient tous des Algériens, des femmes, des hommes, des jeunes, des vieux. Un homme m'a portée sur ses épaules et m'a fait traverser toute la ville en délire. Ma mère n'a pas eu peur cette fois-ci, elle qui était saisie de terreur à chaque fois que les soldats français m'arrêtaient dans les ratisages. Nous étions indépendants.

**Que va signifier immédiatement l'indépendance ?**

Pour nous, le premier changement, ça a été d'avoir très vite un appartement. Nous étions en centre-ville d'Annaba, près de la place d'armes, non plus dans les faubourgs sordides. L'école était à deux pas, sur le front de mer. La peur était partie et nous pouvions enfin circuler librement. Mon père disait que nous allions enfin nous faire soigner avec la Sécurité sociale. Il tenait beaucoup à la Sécurité sociale. On allait pouvoir circuler librement. Mes cousins, en majorité, sont revenus vivants du maquis. Mais mon unique oncle maternel, qui avait été arrêté par l'armée française, était mort après des tortures sauvages. Toutes les familles algériennes



Photo DR

ont perdu un ou plusieurs des leurs dans cette guerre effroyable, menée par le colonialisme français. Un million cinq cent mille Algériens sont morts pour que vive l'Algérie.

**Et pour cette génération née dans les années 1950, quels véritables changements ?**

Beaucoup, comme le fait de pouvoir s'affirmer Algérien dans notre pays libre et indépendant. Mais le changement le plus spectaculaire pour les enfants de l'indépendance, c'est l'accès à l'école gratuite et la gratuité des soins... Je suis la première femme de ma famille à être allée à l'école, car la scolarisation obligatoire n'a été décrétée qu'après l'indépendance en 1962. C'était comme si nous changions de planète.

**Cinquante ans après, quel regard ?**

Depuis cinquante ans, l'Algérie est indépendante, après cent trente-deux années de colonisation. Bien évidemment, nous avons connu beaucoup de difficultés durant ces cinquante années. Nous avons connu le régime du parti unique, puis nous avons connu ces dix années de guerre de décomposition, dans laquelle 200 000 Algériens ont trouvé la mort, la « décennie noire ». Encore aujourd'hui demeurent beaucoup de difficultés pour le peuple, et notamment pour notre jeunesse. Mais dans le même temps, malgré toutes ces difficultés, en cinquante années d'indépendance, nous avons éradiqué l'analphabétisme qui régnait en maître sous le joug des maîtres coloniaux. Nous avons éradiqué des maladies qui jusqu'alors frappaient les populations.

Nous avons bâti une école publique sur tout le territoire, des universités dans toutes les grandes villes. Nous avons construit une industrie nationale. Et nous avons inscrit, dans l'article 17 de la Constitution, le fait que les richesses du sol algérien sont propriété de la nation. Bref, nous avons créé les conditions de notre indépendance et de notre souveraineté. Les problèmes, les difficultés ne peuvent être réglés que dans le cadre de la République algérienne par le peuple lui-même, sans aucune ingérence extérieure. C'est là la position du Parti des travailleurs. Nous sommes les héritiers d'un long combat, celui du mouvement ouvrier international qui affirme depuis plus d'un siècle et demi que l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des



En 1962, les Algériens partout en Algérie fêtent leur indépendance, ici à Alger.

Photo AFP

travailleurs eux-mêmes, et du mouvement national algérien qui, dès les années 1920, avec Messali Hadj, combattait pour l'indépendance.

**C'est l'indépendance contre l'ingérence ?**

Oui, le peuple algérien a les moyens de régler par lui-même l'ensemble des problèmes auxquels il doit faire face. Il l'a d'ailleurs montré en ce qui concerne la question fondamentale de la restauration de la paix.

Depuis des années et des années, au Parti des travailleurs, nous avons affirmé que la solution était algérienne et qu'en aucun cas les ingérences de grandes puissances ne devaient être acceptées. Depuis longtemps, le Parti des travailleurs combat pour une Assemblée constituante souveraine, pour en finir avec les restes du régime du parti unique. Depuis longtemps, nous affirmons que c'est à l'Etat d'avoir le contrôle de l'économie. Ces dernières années, d'importantes mobilisations des travailleurs, avec leur centrale syndicale UGTA, ont obtenu des succès revendicatifs : augmentations de salaires, titularisations, réouvertures d'usines fermées, etc. Le gouvernement algérien, en 2009, a fait un pas dans la voie de la reprise en main du contrôle de l'économie en décidant, entre autres mesures, que dans toute entreprise comptant des capitaux étrangers, ceux-ci ne devaient pas dépasser 49 % du total, 51 % demeurant algériens.

**Des voix s'élèvent ici appelant à une "révolution" en Algérie...**

Ces gens liés aux grandes puissances parlent de révolution, on sait ce que cela veut dire. Le résultat, c'est la Libye où, sous couvert de « révolution », ont été déclenchées la dislocation du pays et la mainmise directe de l'impérialisme sur les

richesses libyennes. Ce qui gêne les grandes puissances, c'est que l'Algérie cherche à préserver sa souveraineté. Pour elles, il faudrait remettre en cause cette souveraineté pour piller les richesses de l'Algérie, et soumettre son peuple à l'exploitation totale. Nous avons déjà fait une révolution qui a chassé, il y a cinquante ans, le colonialisme français et nous n'accepterons jamais le retour de colonisateurs français, américains... Depuis la guerre en Libye, des armes en nombre effarant et des groupes armés circulent dans tout le Sahel. Des affrontements répétés ont lieu aux frontières de la Libye et de la Tunisie, mais aussi de celles de l'Algérie et de la Libye. Le Mali, après le retour des mercenaires, est livré à la guerre. L'aviation américaine vient de bombarder le nord du Mali, sous couvert de lutte contre le terrorisme.

Les risques d'intervention militaire en Syrie et en Iran menacent non seulement la région, mais la planète tout entière. Il ne s'agit pas de « révolution », il ne s'agit pas de libération des peuples, il s'agit de la dislocation des nations au profit des grandes puissances. Tous les pays du monde sont menacés. Il suffit de regarder la Grèce, soumise à une dictature de la troïka par laquelle on massacre le peuple grec. Quand, il y a quelques mois (en novembre 2011), nous avons tenu à Alger, à l'appel du Parti des travailleurs et de l'UGTA, une conférence d'urgence contre la guerre, contre l'ingérence, contre la dislocation des nations, des délégations sont venues de plus de 40 pays du monde, et de quasiment tous les pays d'Afrique, déjà amplement soumis à ce phénomène de dislocation. Nous savons que, dans le monde entier, les peuples ne veulent ni de la guerre ni de la dislocation.

**Un dernier mot ?**

Célébrer les cinquante ans de l'indépendance de l'Algérie, c'est défendre l'indépendance et la souveraineté de l'Algérie aujourd'hui.

Et nous avons conscience qu'en défendant l'indépendance de l'Algérie aujourd'hui, nous contribuons au combat pour la défense des peuples et des nations de tous les pays, sur tous les continents. ■

Photo AFP